



Conseil ontarien
de la qualité de
l'enseignement supérieur

Participation aux études postsecondaires des groupes sous-représentés en Ontario : données probantes de l'EDTR

Huizi Zhao, Conseil ontarien de la
qualité de l'enseignement supérieur



Publié par :

Le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur

1, rue Yonge, bureau 2402
Toronto (Ontario) Canada, M5E 1E5

Téléphone : 416 212-3893
Télécopieur : 416 212-3899
Site Web : www.heqco.ca
Courriel : info@heqco.ca

Se référer au présent document comme suit :

Zhao, H. (2012). *Participation aux études postsecondaires des groupes sous-représentés en Ontario : données probantes de l'EDTR*. Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.



Les opinions exprimées dans ce rapport de recherche sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement le point de vue ou les politiques officielles du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur ou d'autres agences ou organismes qui ont offert leur soutien, financier ou autre, à ce projet.

Table des matières

Section 1 : Introduction	4
Section 2 : Examen de la documentation	6
Section 3 : Données et méthodologie	7
Section 4 : Résultats de l'analyse des données longitudinales	9
Section 5 : Résultats de l'analyse des données transversales	14
5.1 Statistiques sommaires	14
5.2 Résultats de régression	20
5.2.1 Résultats de régression – participation aux études universitaires	20
5.2.2 Résultats de régression – participation aux études collégiales	26
5.2.3 Résultats de régression – sommaire	31
Section 6 : Conclusions et recommandations stratégiques	33
Références	35

Les annexes sont disponibles séparément en anglais seulement. Visitez heqco.ca pour de plus amples renseignements.

Liste des figures

Figure 1. Chevauchement des panels de l'échantillon de l'EDTR	7
Figure 2. Taux de participation aux études universitaires des jeunes Ontariens de 18 à 24 ans, selon le sexe, données de l'EDTR, 1999-2009	17
Figure 3. Taux de participation aux études collégiales des jeunes Ontariens de 18 à 24 ans, selon le sexe, données de l'EDTR, 1999-2009	17
Figure 4. Taux de participation aux études universitaires des jeunes Ontariens de 18 à 24 ans, selon le groupe de revenu familial, données de l'EDTR, 1999-2009	18
Figure 5. Taux de participation aux études collégiales des jeunes Ontariens de 18 à 24 ans, selon le groupe de revenu familial, données de l'EDTR, 1999-2009	
Figure 6. Taux de participation aux études universitaires des jeunes Ontariens de 18 à 24 ans, selon le niveau de scolarité le plus élevé atteint par les parents, données de l'EDTR, 1999-2009	19
Figure 7. Taux de participation aux études collégiales des jeunes Ontariens de 18 à 24 ans, selon le niveau de scolarité le plus élevé atteint par les parents, données de l'EDTR, 1999-2009	20
Figure 8. Probabilités prédites d'inscription à l'université	25
Figure 9. Probabilités prédites d'inscription à l'université selon d'autres caractéristiques	26
Figure 10. Probabilités prédites d'inscription au collège par groupe de revenu familial et niveau de scolarité des parents	30
Figure 11. Probabilités prédites d'inscription au collège selon d'autres caractéristiques	30

Liste des tableaux

Tableau 1. Sélection de l'échantillon de l'analyse des données longitudinales, panel 4 de l'EDTR, Ontario	9
Tableau 2. Taux de participation aux EPS des 18 à 21 ans, panel 4 de l'EDTR, Ontario	11
Tableau 3. Tailles des échantillons des données transversales, EDTR Ontario, 1999-2009, pondérées	14
Tableau 4. Taux de participation aux études universitaires, données transversales, EDTR Ontario, 18 à 24 ans, 1999-2009, pondérés	15
Tableau 5. Taux de participation aux études collégiales, données transversales, EDTR Ontario, 18 à 24 ans, 1999-2009, pondérés	16
Tableau 6. Résultats de la régression pour le modèle 6 sur le taux de participation aux études universitaires, données transversales, EDTR Ontario, 18 à 24 ans, 1999-2009, pondérés	22
Tableau 7. Variables nominales d'année du modèle 6 « toutes les années » sur le taux de participation aux études universitaires (l'année de référence est 1999)	25
Tableau 8. Résultats de la régression pour le modèle 6 sur le taux de participation aux études collégiales, données transversales, EDTR Ontario, 18 à 24 ans, 1999-2009, pondérés	28
Tableau 9. Variables nominales d'année du modèle 6 « toutes les années » sur les taux de participation aux études collégiales (l'année de référence est 1999)	30
Tableau 10. Effets sommaires, résultats de la régression sur les taux de participation aux études universitaires et collégiales, données transversales, EDTR Ontario, 18 à 24 ans, 1999-2009, pondérés	31

Section 1 : Introduction

L'accès aux études postsecondaires (EPS) est un enjeu stratégique capital en Ontario. La participation aux EPS présente des avantages non seulement pour étudiants, mais également pour l'ensemble de la société. Il est donc important que l'accès aux EPS soit garanti à toutes les personnes de tous les milieux. Une vaste quantité de travaux de recherche a montré que la participation aux EPS varie en fonction du milieu socioéconomique et démographique (Finnie et al., 2010; Frenette, 2003). Un certain nombre de groupes d'étudiants sous-représentés sont défavorisés pour ce qui est d'accéder aux EPS. Des ouvrages récents ont démontré un taux inférieur de participation aux EPS chez les étudiants de familles à faible revenu et chez ceux dont les parents n'ont jamais fait d'EPS. Par exemple, Knighton et Mirza (2002) ont utilisé les données de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) et constaté que le niveau de scolarité des parents et le revenu du ménage sont tous les deux d'importants déterminants de la participation aux EPS, tout particulièrement aux études universitaires. Si les ouvrages ont montré que le revenu familial et le niveau de scolarité des parents sont en effet des facteurs significatifs, d'autres facteurs démographiques et socioéconomiques (comme le statut d'immigrant et le type de famille) doivent être pris en compte pour mieux comprendre les décisions des étudiants concernant les EPS.

Peu de sources de données nationales et provinciales donnent de l'information à la fois sur la situation socioéconomique des jeunes et leurs décisions relatives à la poursuite d'EPS. Au cours des dernières années, l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET) a été largement utilisée dans le cadre de recherches sur l'accès aux EPS et la persévérance. À part l'EJET, l'EDTR est la seule autre enquête longitudinale qui permette de suivre les jeunes durant leurs années d'EPS. Grâce aux aspects longitudinaux de l'EJET et de l'EDTR, les chercheurs peuvent examiner l'incidence de l'appartenance à chacun des groupes sous-représentés sur les résultats subséquents au chapitre des EPS.

La présente étude mise sur les travaux réalisés précédemment sur l'accès aux EPS chez les étudiants de différents milieux en Ontario, à l'aide des données de l'EDTR. L'étude fournira de nouveaux éléments probants sur la participation aux EPS des groupes de jeunes sous-représentés en Ontario. Plus particulièrement, les taux de participation des jeunes appartenant aux groupes sous-représentés suivants seront examinés :

- ceux des familles à faible revenu;
- ceux des familles sans antécédents d'EPS (c.-à-d., les étudiants de première génération);
- ceux des régions rurales;
- ceux dont la langue maternelle est le français;
- ceux qui sont immigrants de première et de deuxième génération;
- ceux des familles monoparentales (ou d'autres types de familles non traditionnelles);
- ceux d'ascendance autochtone.

Les questions de recherche de ce projet sont :

1. Quels groupes de jeunes sont sous-représentés aux études postsecondaires en Ontario?
2. Comment la tendance a-t-elle changé au cours de la dernière décennie?

Le rapport est structuré de la façon suivante : la section 2 résume les résultats des études pertinentes sur la participation aux EPS. La section 3 décrit les données sur lesquelles s'appuie le présent rapport et discute de la faisabilité de l'utilisation des données de l'EDTR. La section 4 présente les résultats de l'analyse des données longitudinales du quatrième panel de l'EDTR. La section 5, qui porte sur les résultats des données transversales de 1999 à 2009, se divise en deux sous-sections : statistiques sommaires et analyse de régression. Enfin, on trouve à la section 6 nos conclusions et des recommandations stratégiques fondées sur les constatations de notre étude.

Section 2 : Examen de la documentation

Knighton et Mirza (2002) ont utilisé le premier panel de l'EDTR pour examiner les effets du niveau de scolarité des parents et du revenu du ménage sur la participation aux EPS. Leur étude a suivi pendant six ans un échantillon de 1 640 Canadiens, âgés de 13 à 16 ans en 1993, et constaté une relation positive entre le revenu du ménage et les études universitaires, mais non avec les études collégiales. Les jeunes Canadiens des familles du quartile de revenu supérieur étaient deux fois plus susceptibles que ceux des familles du quartile de revenu inférieur d'aller à l'université (39 % contre 17 %). Knighton et Mirza ont également conclu que le niveau de scolarité des parents exerçait une influence plus importante que le revenu familial sur la participation des jeunes aux EPS, en particulier aux études universitaires.

Drolet (2005) s'est servi des données de deux panels de l'EDTR pour déterminer si le profil de participation par revenu parental et par niveau de scolarité des parents avait changé entre 1993 et 2001. Les résultats ont confirmé les profils de longue date indiquant que les taux de participation aux études universitaires sont plus élevés chez les jeunes des familles ayant un revenu supérieur; peu de changements étant constatés entre 1993 et 2001. À l'instar de Knighton et Mirza (2002), Drolet a relevé que les taux de participation aux études universitaires sont plus fortement associés au niveau de scolarité des parents qu'à leur revenu.

Le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (COQES) a financé un certain nombre d'études sur les taux de participation aux EPS des groupes sous-représentés. À partir des données de l'EJET-A, Finnie et al. (2010) ont analysé l'accès aux EPS des groupes sous-représentés en Ontario. Ils ont découvert que des antécédents familiaux d'EPS sont beaucoup plus importants que le fait de faire partie d'un ménage au revenu élevé. Cependant, les effets attribuables au niveau de scolarité des parents sont plus importants en Ontario que dans le reste du Canada, alors que ceux du revenu familial sont moins importants. Ils ont également constaté que les jeunes qui se désignent comme Autochtones, handicapés ou vivant dans une collectivité rurale constituent des groupes significativement sous-représentés aux EPS en Ontario, et en particulier dans les universités.

En combinant les données au niveau des étudiants du Centre de demande d'admission aux universités de l'Ontario (OUAC), les données compilées au niveau de l'école des écoles secondaires de l'Ontario et les données sur le quartier des recensements de 1991 à 2006, D. Card et al. (2011) ont découvert que l'écart entre les sexes dans les demandes d'admission à l'université s'était élargi entre 1994 et 2006. Les caractéristiques du quartier expliquent dans une faible mesure cet écart grandissant, alors que le choix d'une école secondaire se révèle beaucoup plus important à cet égard.

Section 3 : Données et méthodologie

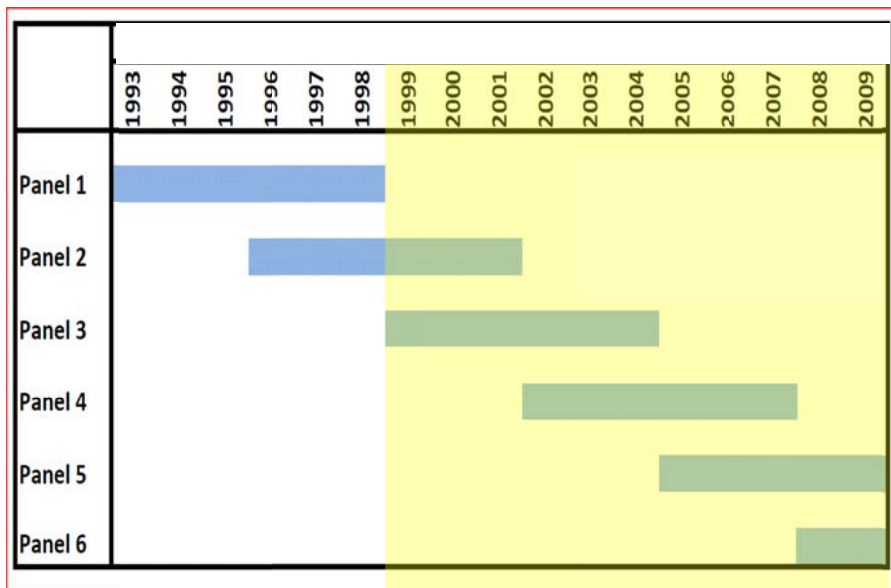
L'EDTR est menée tous les ans depuis 1993. Il s'agit d'une enquête longitudinale qui recueille de l'information auprès de tous les membres d'un ménage et qui les suit pendant six années consécutives. Les avantages des données de l'EDTR sont considérables, ce qui les rend utiles pour étudier l'accès des jeunes Ontariens aux EPS. Les données fournissent des renseignements :

- complets et fiables sur les antécédents familiaux des jeunes, y compris le statut socioéconomique des parents et la structure familiale;
- démographiques détaillés;
- sur la participation aux EPS, y compris le moment de l'inscription, le type d'établissement, le niveau et le programme d'études;
- longitudinaux permettant d'assurer le suivi de la participation aux EPS.

Le principal inconvénient des données de l'EDTR, aux fins de ce projet, est la petite taille de l'échantillon provincial. Il est en effet difficile pour cette raison d'identifier avec confiance les tendances de certains sous-groupes de la population.

L'échantillon de l'EDTR est composé de deux panels. Chaque panel compte plus ou moins 17 000 ménages et environ 34 000 adultes qui répondent à l'enquête pendant six années consécutives. Un nouveau panel est ajouté tous les trois ans, de manière à ce qu'il y ait toujours deux panels qui se chevauchent (figure 1). La présente étude utilise onze années de données de l'EDTR, soit de 1999 à 2009. Les panels deux, trois, quatre, cinq et six sont visés par la période définie. La période de données servant au projet est surlignée en jaune dans la Figure 1.

Figure 1. Chevauchement des panels de l'échantillon de l'EDTR¹



Les données de l'EDTR peuvent être utilisées à la fois comme données longitudinales et transversales. L'analyse du projet comprend deux parties : 1) une analyse des données longitudinales du panel quatre

¹ Source : *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu : un aperçu de l'enquête 2009.*

de l'EDTR (2002 à 2007) et 2) une analyse des données transversales recueillies pendant onze années (1999 à 2009). Les données longitudinales nous permettent de suivre les jeunes pendant un maximum de six années. Par conséquent, il est possible d'évaluer une cohorte d'étudiants et leur transition de l'école secondaire aux EPS. Cependant, la taille de l'échantillon est trop petite pour une analyse en profondeur. L'avantage des données transversales aux fins d'analyse est qu'elles nous donnent un échantillon beaucoup plus important et révèlent les tendances en matière de participation aux EPS des jeunes Ontariens durant cette période de onze années.

En raison de la faible taille des échantillons, des statistiques sommaires seulement ont été calculées dans le cas des données longitudinales. Les données transversales ont fait l'objet d'analyses des tableaux statistiques sommaires et de régression. Les modèles de régression utilisés sont des modèles logistiques puisque les variables dépendantes sont binaires (participation aux EPS universitaires/collégiales).

Le présent article porte sur l'accessibilité aux EPS et non sur la persévérance. Les variables dépendantes sont « ayant déjà été inscrit » à l'université et « ayant déjà été inscrit » au collège, mais non le plus haut niveau de scolarité atteint. Le taux de participation aux EPS est défini comme le nombre de personnes « ayant déjà été inscrites » dans une université ou un collège (y compris un collège communautaire, une école commerciale, de métier ou professionnelle) divisé par le nombre total de répondants faisant partie de l'échantillon final. Les personnes qui ont déjà été inscrites et dans une université et dans un établissement d'enseignement postsecondaire non universitaire sont incluses dans le calcul du taux de participation aux études universitaires afin d'éviter le double comptage.

Section 4 : Résultats de l'analyse des données longitudinales

Le panel quatre des données de l'EDTR (2002-2007) a servi à l'analyse longitudinale puisqu'il s'agit du dernier panel complet pour la période de référence. Notre échantillon a été sélectionné de la façon suivante : toutes les personnes de l'échantillon de l'EDTR âgées de 18 à 21 ans en 2007 et ne fréquentant plus l'école secondaire. Ce groupe d'âges a été choisi parce que la taille de l'échantillon d'une cohorte d'un seul âge est trop petite pour qu'une analyse soit fiable². La deuxième étape a été de jumeler ces personnes aux caractéristiques démographiques et socioéconomiques qu'elles avaient déclarées lorsqu'elles avaient 16 ans. Dans le cas des personnes âgées de 18 ans, cela signifie qu'il a fallu remonter deux années en arrière dans les données de l'EDTR, dans le cas des personnes âgées de 19 ans, trois années, etc. Les renseignements démographiques concernant les répondants lorsqu'ils avaient 16 ans, y compris le revenu familial, ont été utilisés puisque c'est vraisemblablement à ce moment que les décisions relatives aux EPS sont prises. Le tableau 1 montre visuellement le processus de sélection de l'échantillon.

Tableau 1. Sélection de l'échantillon de l'analyse des données longitudinales, panel 4 de l'EDTR, Ontario

Année de l'enquête	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Âge	13	14	15	16	17	18
	14	15	16	17	18	19
	15	16	17	18	19	20
	16	17	18	19	20	21

Les renseignements démographiques de l'année de référence ont été utilisés.

Les taux de participation de l'année de référence ont été examinés.

La troisième et dernière étape a été de relever quelles personnes âgées de 18 à 21 ans ont déclaré avoir fréquenté un établissement postsecondaire à un moment quelconque depuis l'âge de 16 ans.

L'échantillon final de l'analyse longitudinale comprend des jeunes Ontariens qui avaient entre 18 et 21 ans en 2007, qui n'étaient pas inscrits à l'école secondaire en 2007 et pour lesquels des données sur le revenu familial lorsqu'ils avaient 16 ans étaient disponibles. L'échantillon final comprend 550 répondants non pondérés, ce qui se traduit par 504 766 observations lorsque le poids longitudinal est appliqué.

Le tableau 2 montre les taux de participation aux EPS selon un certain nombre de caractéristiques démographiques et socioéconomiques. Les neuf catégories sont le genre, le revenu familial, le niveau de scolarité des parents, l'identité autochtone, le statut de personne handicapée, le statut d'immigration, le groupe linguistique, la géographie et la situation familiale. Dans l'ensemble, 69 % des Ontariens qui avaient entre 18 et 21 ans en 2007 avaient suivi une forme quelconque d'EPS. La majeure partie de ce groupe (42 %) s'étaient inscrits à l'université, tandis que 27 % s'étaient inscrits au collège.

Les groupes des données de l'EDTR qui affichent un taux de participation relativement faible sont : les jeunes hommes, les jeunes dont le revenu familial se situe dans le 1^{er} et le 2^e quartiles, ceux dont les

²Plus de 90 % des entrants en première année dans une université ontarienne ont moins de 21 ans (statistiques sur les demandes d'admission du Conseil des universités de l'Ontario); la valeur est de plus de 60 % dans le cas des collèges de l'Ontario (Service d'admission des collèges de l'Ontario).

parents n'ont pas fait d'EPS, les Autochtones, les jeunes handicapés et les jeunes de familles monoparentales.

Tableau 2. Taux de participation aux EPS des 18 à 21 ans, panel 4 de l'EDTR, Ontario

Données : panel 4 de l'EDTR, 2002-2007, jeunes âgés de 18 à 21 ans en 2007

Étiquette	Total N	Taux de participation = % ayant déjà été inscrit			
		Collège		Université	
		N	%	N	%
Total	504 766	136 504	27,04	212 880	42,17
Âge en 2007					
18	47 585	4 613	9,70	12 211	25,66
19	155 569	33 476	21,52	70 116	45,07
20	143 690	47 878	33,32	63 352	44,09
21	157 922	50 537	32,00	67 201	42,55
Sexe					
Masculin	245 056	76 134	31,07	76 728	31,31
Féminin	259 710	60 370	23,25	136 152	52,42
Revenu familial à 16 ans					
1 ^{er} quartile	111 367	20 654	18,55	33 890	30,43
2 ^e quartile	127 086	37 095	29,19	33,611	26,45
3 ^e quartile	141 898	47 920	33,77	72 037	50,77
4 ^e quartile	124 415	30 835	24,78	73 342	58,95
Autochtone					
Non	480 223	131 246	27,33	203 976	42,48
Oui	24 544	5 258	21,42	8 904	36,28
Immigrant					
Non	440 160	126 331	28,70	174 812	39,72
Oui	64 606	10 173	15,75	38 068	58,92
Langue maternelle					
Anglais	366 405	101 540	27,71	147 052	40,13
Français et autre	119 546	34 964	29,25	63 830	53,39
Personne handicapée					
Non	399 752	105 959	26,51	181 161	45,32
Oui	105 014	30 545	29,09	31 719	30,20
Composition de la famille à 16 ans					
Couple enfants	413 501	123 299	29,82	172 494	41,72
Parent unique	80 411	13 204	16,42	37 093	46,13
Urbain/rural à 16 ans					
Urbain	451 562	114 099	25,27	199 558	44,19
Rural	53 204	22 405	42,11	13 322	25,04
Première génération					
Non	189 819	43 675	23,01	111 603	58,79
Oui	288 437	89 122	30,90	99 280	34,42
Niveau de scolarité du père					
Moins que le secondaire	89 760	27 981	31,17	23 914	26,64

Étiquette	Total N	Taux de participation = % ayant déjà été inscrit			
		Collège		Université	
		N	%	N	%
Diplôme du secondaire	112 223	40 263	35,88	40 266	35,88
Certificat ou diplôme non universitaire	137 582	39 068	28,40	47 202	34,31
Baccalauréat	48 490	5 797	11,95	35 912	74,06
Université supérieur au baccalauréat	77 283	18 914	24,47	55 801	72,20
Niveau de scolarité de la mère					
Moins que le secondaire	62 239	8 844	14,21	5 381	8,65
Diplôme du secondaire	180 350	65 213	36,16	76 328	42,32
Certificat ou diplôme non universitaire	129 230	40 715	31,51	46 294	35,82
Baccalauréat	63 887	7 833	12,26	53 585	83,87
Université supérieur au baccalauréat	37 783	9 349	24,75	26 041	68,92

**Poids longitudinaux appliqués*

Source : Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, panel 4, 2002-2007

Les données montrent que le sexe est un facteur important pour expliquer les choix relatifs aux EPS, puisque 62 % des étudiants de l'EDTR se sont inscrits à des EPS comparativement à 76 % des étudiantes. Les étudiantes étaient notamment plus susceptibles que les étudiants de s'inscrire à l'université (52,4 % comparativement à 31,3 %), tandis que les étudiants étaient légèrement plus susceptibles que les étudiantes d'essayer d'autres types d'EPS – désignés dans l'analyse comme le « collège » (31,1 % comparativement à 23,2 %).

Dans la partie longitudinale de l'étude, le revenu familial a été divisé en quartiles. Selon les résultats, le revenu familial est un facteur important de la participation aux EPS en général et, en particulier, aux études universitaires. Plus de la moitié des jeunes du quartile de revenu inférieur de l'échantillon de l'EDTR n'avaient pas tenté de poursuivre des EPS, comparativement à juste 16 % des jeunes du quartile supérieur. Il s'agit de l'écart le plus important pour tous les groupes de l'échantillon. En outre, le taux de participation aux études universitaires des jeunes des familles du quartile supérieur de revenu est presque le double de celui des jeunes du quartile inférieur. Une tendance remarquable est que les jeunes du deuxième quartile sont légèrement plus susceptibles de faire des EPS que ceux du premier quartile, alors que les taux de participation des jeunes des troisième et quatrième quartiles sont presque identiques.

Les résultats reflètent assez fidèlement les études sur la relation entre le revenu familial et la participation aux études universitaires. Les données de l'EDTR montrent également que l'effet du revenu familial sur l'inscription au collège est moins pertinent lorsque comparé à l'inscription à l'université. Le pourcentage des répondants à l'EDTR qui choisissent le collège augmente du premier au troisième quartile du revenu familial, mais chute de façon marquée au quatrième quartile.

Outre le revenu familial, le niveau de scolarité des parents joue également un rôle face aux choix en matière d'études. Soixante-cinq pour cent des jeunes dont les parents n'avaient fait aucune EPS avaient choisi de faire des EPS comparativement à 82 % des jeunes dont au moins un parent avait fait certaines EPS. Le taux de participation aux études universitaires de ce dernier groupe est également beaucoup plus élevé que celui du premier – 59 % comparativement à 34 %.

Il existe un écart entre la participation aux EPS des Autochtones et de la population générale. Cinquante-huit pour cent des Autochtones ont déclaré poursuivre des EPS comparativement à 70 % des non-Autochtones. Cependant, en ce qui concerne les études universitaires, l'écart entre les deux groupes est beaucoup plus petit que ce que l'on trouve dans la documentation. Compte tenu du petit nombre de répondants autochtones faisant partie de l'échantillon de l'EDTR, les résultats les concernant ne sont peut-être pas robustes.

Dans les données de l'EDTR, le statut de personne handicapée est assigné aux répondants qui souffrent d'un état physique ou mental, ou d'un problème de santé qui réduit la quantité ou les types d'activités qu'ils peuvent mener. Les résultats de l'EDTR montrent que le statut de personne handicapée a une incidence sur la poursuite d'études universitaires, mais pas tellement sur la poursuite d'études collégiales. Les taux de participation à des études collégiales des jeunes handicapés et non handicapés sont à peu près les mêmes (27 % comparativement à 29 %). Cependant, le taux de participation aux études universitaires des jeunes non handicapés est supérieur à celui des jeunes handicapés (45 % comparativement à 30 %).

Les immigrants sont beaucoup plus susceptibles de fréquenter les universités que les non-immigrants (59 % comparativement à 40 %), tandis que les non-immigrants sont plus susceptibles de choisir le collège que les immigrants (29 % comparativement à 16 %). Dans l'ensemble, le taux de participation aux EPS des immigrants est légèrement supérieur à celui des non-immigrants.

Les résultats sur la participation selon la langue maternelle sont similaires aux résultats sur le statut d'immigrant. Les jeunes dont la langue maternelle est autre que l'anglais affichent un taux de participation aux études universitaires plus élevé que les jeunes dont l'anglais est la langue maternelle. La population dont la langue maternelle est autre que l'anglais chevauche probablement la population immigrante³.

Les jeunes des milieux urbains sont plus susceptibles que les jeunes des milieux ruraux de faire des études universitaires (44,2 % comparativement à 25 %), tandis que les jeunes des milieux ruraux sont plus susceptibles que ceux des milieux urbains de choisir le collège (42,1 % comparativement à 25,3 %).

Enfin, les répondants à l'EDTR provenant d'une famille monoparentale étaient légèrement plus portés à choisir l'université que le collège (46,1 % ont choisi l'université, 16,4 % ont choisi le collège).

En résumé, les résultats de l'analyse des données longitudinales de l'EDTR confirment le portrait de l'accessibilité que dresse la documentation. Il y a bien sûr de petites variations, mais celles-ci s'expliquent généralement par les différences dans les groupes d'âges et la manière dont les caractéristiques de la population sont définies. La prochaine section porte sur les résultats de l'analyse des données transversales.

³ En raison de la petite taille de l'échantillon des données de l'EDTR, il n'a pas été possible de créer un groupe distinct « francophones » pour la variable langue maternelle.

Section 5 : Résultats de l'analyse des données transversales

5.1 Statistiques sommaires

Cette partie de l'analyse repose sur les données transversales recueillies pendant onze années par l'EDTR. Ces observations comprennent les jeunes de 18 à 24 ans qui vivaient en Ontario pendant l'année de référence. Une observation est exclue de l'échantillon si le jeune :

- fréquentait une école secondaire pendant l'année de référence ou
- si le revenu de sa famille a été inférieur à 100 \$ (en dollars indexés) durant cette année.

Le tableau 3 présente les tailles des échantillons qui ont servi à l'analyse des données transversales. Le tableau A de l'annexe montre la répartition de la population par caractéristique pour les données transversales. Les tableaux 4 et 5 illustrent les taux de participation universitaire et collégiale par caractéristique.

Tableau 3. Tailles des échantillons des données transversales, EDTR Ontario, 1999-2009, pondérées

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Tous les 18-24 ans*	1 050 592	1 076 211	1 104 453	1 131 529	1 157 089	1 176 073	1 192 868	1 201 539	1 215 122	1 229 429	1 239 191
Poids normalisé	1 813	1 857	1 906	1 953	1 997	2 030	2 059	2 074	2 097	2 122	2 139
Échantillon final*	858 166	879 359	893 679	952 556	976 410	1 015 739	997 560	1 026 633	1 054 285	1 041 659	1 054 279
Poids normalisé	1 488	1 524	1 549	1 651	1 693	1 761	1 729	1 780	1 828	1 806	1 828

*des poids transversaux ont été appliqués

Source : Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1999-2009

Tableau 4. Taux de participation aux études universitaires, données transversales, EDTR Ontario, 18 à 24 ans, 1999-2009, pondérés

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Total	36,0 %	36,1 %	36,0 %	33,6 %	37,1 %	40,1 %	35,9 %	36,5 %	39,2 %	39,7 %	38,0 %
Sexe											
Masculin	32,5 %	33,5 %	31,6 %	28,8 %	32,8 %	34,3 %	30,7 %	29,9 %	29,4 %	33,9 %	31,0 %
Féminin	39,5 %	38,7 %	40,2 %	38,4 %	41,5 %	46,0 %	40,8 %	43,0 %	49,0 %	45,3 %	44,9 %
Revenu familial après-impôt, dollar indexé de 2002											
0-25 000	29,1 %	23,0 %	32,8 %	37,8 %	35,1 %	33,3 %	31,7 %	30,6 %	29,6 %	33,1 %	29,4 %
25 000-50 000	29,2 %	31,7 %	30,5 %	23,4 %	30,5 %	33,7 %	28,3 %	30,4 %	32,7 %	31,6 %	30,2 %
50 000-75 000	37,4 %	35,1 %	30,8 %	27,6 %	34,9 %	44,8 %	32,2 %	30,3 %	35,5 %	36,2 %	33,3 %
75 000-100 000	39,2 %	42,9 %	43,6 %	33,3 %	42,0 %	43,6 %	40,6 %	40,5 %	45,8 %	44,5 %	47,5 %
Plus de 100 000	49,1 %	56,5 %	47,4 %	49,1 %	49,4 %	51,1 %	50,6 %	56,6 %	55,0 %	55,7 %	56,8 %
Autochtone											
Non	36,3 %	36,4 %	36,2 %	33,8 %	SO	40,7 %	36,6 %	37,4 %	39,8 %	39,8 %	38,6 %
Oui	18,2 %	22,7 %	26,3 %	21,1 %	SO	17,0 %	16,4 %	17,1 %	24,6 %	34,4 %	21,3 %
Immigrant											
Non	33,8 %	34,6 %	34,8 %	31,7 %	35,0 %	37,4 %	32,1 %	34,8 %	37,2 %	36,8 %	36,1 %
Oui	49,4 %	46,6 %	45,1 %	44,3 %	48,3 %	53,1 %	53,5 %	44,0 %	48,4 %	52,0 %	47,4 %
Langue maternelle											
Anglais	36,4 %	37,1 %	35,9 %	32,2 %	37,3 %	36,4 %	36,1 %	37,9 %	39,7 %	41,2 %	40,3 %
Français	35,6 %	32,2 %	36,3 %	25,3 %	29,3 %	39,2 %	27,4 %	32,8 %	39,3 %	52,4 %	43,2 %
Autre	48,8 %	43,6 %	45,1 %	45,0 %	46,7 %	55,4 %	50,5 %	45,2 %	50,2 %	49,4 %	48,2 %
Personne handicapée											
Non	36,5 %	37,5 %	37,0 %	34,7 %	37,8 %	40,9 %	36,6 %	37,2 %	40,1 %	41,3 %	39,9 %
Oui	29,7 %	14,0 %	23,2 %	19,1 %	28,7 %	28,2 %	29,9 %	31,2 %	32,4 %	25,3 %	23,1 %
Composition de la famille											
Vivant de façon autonome	26,0 %	21,0 %	26,5 %	31,8 %	29,5 %	31,6 %	29,7 %	30,9 %	31,0 %	29,1 %	28,5 %
Vivant avec parents	41,3 %	44,2 %	42,0 %	36,2 %	42,5 %	45,8 %	41,3 %	41,5 %	44,1 %	46,5 %	45,1 %
Vivant avec un parent unique	35,0 %	35,1 %	35,1 %	27,2 %	33,0 %	36,6 %	27,6 %	28,7 %	33,7 %	31,9 %	28,6 %
Urbain /rural à 16 ans											
Urbain	38,1 %	37,1 %	37,2 %	35,8 %	38,5 %	42,1 %	36,6 %	36,8 %	40,2 %	41,0 %	39,6 %
Rural	19,5 %	28,8 %	27,8 %	16,5 %	26,5 %	23,7 %	28,6 %	32,8 %	30,2 %	26,3 %	25,2 %
Plus haut niveau de scolarité des parents											
Université	68,8 %	66,9 %	64,6 %	55,9 %	63,4 %	67,3 %	61,4 %	63,4 %	66,2 %	68,8 %	65,4 %
Collège	42,3 %	38,9 %	36,4 %	28,6 %	32,8 %	29,6 %	38,3 %	36,7 %	35,2 %	40,4 %	37,8 %
Études secondaires ou moins	20,7 %	21,6 %	21,5 %	26,6 %	28,0 %	29,2 %	26,6 %	25,5 %	28,3 %	26,8 %	23,7 %
Âge											
Moins de 21 ans	31,1 %	33,4 %	31,2 %	25,7 %	33,4 %	37,8 %	33,1 %	34,5 %	37,3 %	36,6 %	32,6 %
21 ans et plus	38,7 %	37,5 %	38,2 %	37,6 %	39,1 %	41,5 %	37,6 %	37,7 %	40,3 %	41,4 %	41,7 %

Données : EDTR, transversales, 1999-2009, jeunes Ontariens âgés de 18 à 24 ans durant l'année de référence.

Des poids transversaux ont été utilisés pour produire les estimations de l'année de référence.

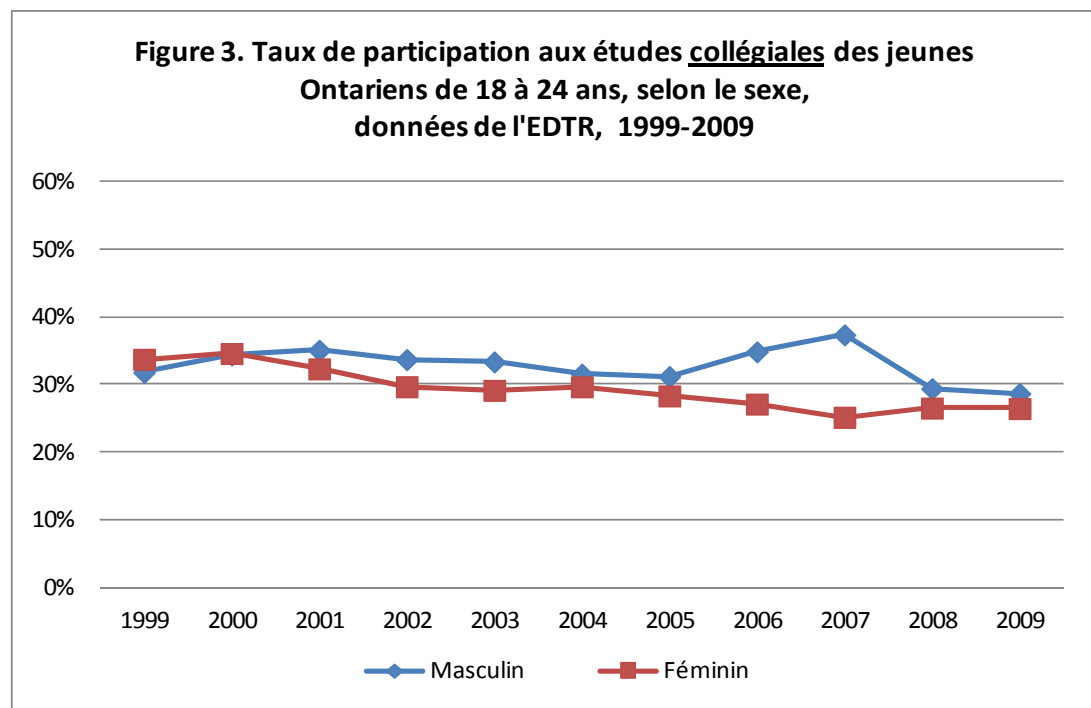
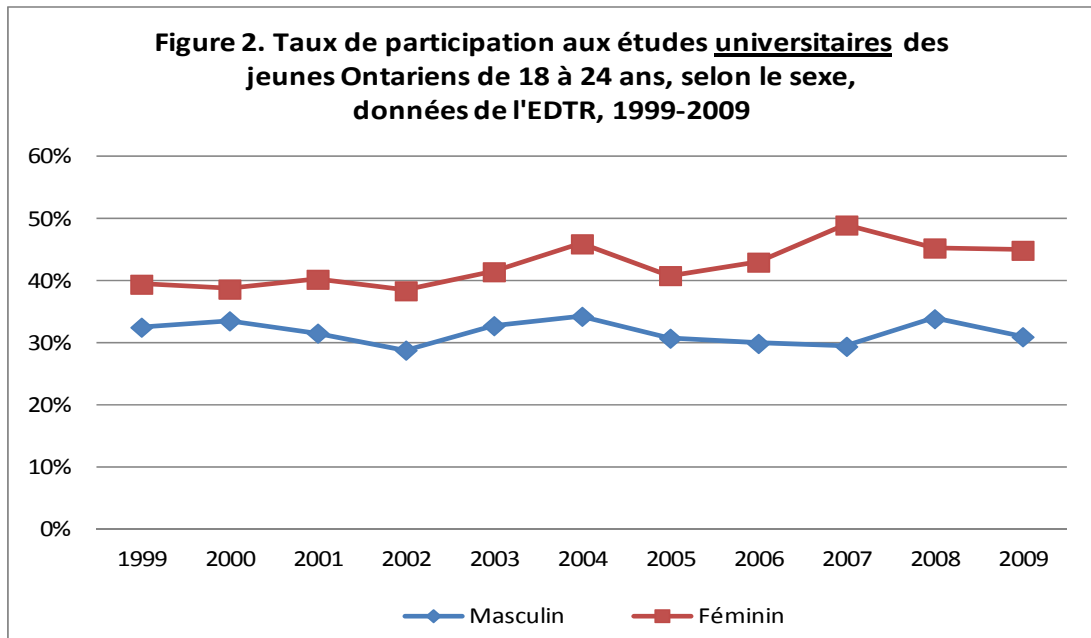
Tableau 5. Taux de participation aux études collégiales, données transversales, EDTR Ontario, 18 à 24 ans, 1999-2009, pondérés

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Total	32,8 %	34,5 %	33,7 %	31,7 %	31,3 %	30,6 %	29,8 %	31,0 %	31,3 %	28,0 %	27,6 %
Sexe											
Masculin	31,8 %	34,4 %	35,1 %	33,7 %	33,4 %	31,6 %	31,2 %	34,9 %	37,4 %	29,4 %	28,7 %
Féminin	33,8 %	34,6 %	32,3 %	29,7 %	29,2 %	29,7 %	28,4 %	27,1 %	25,2 %	26,6 %	26,5 %
Revenu familial après-impôt, dollar indexé de 2002											
0-25 000	30,6 %	34,5 %	29,1 %	32,9 %	28,5 %	28,5 %	28,2 %	29,4 %	30,9 %	29,4 %	24,8 %
25 000-50 000	30,8 %	35,5 %	34,1 %	31,4 %	31,7 %	27,9 %	30,8 %	29,8 %	34,6 %	28,8 %	25,8 %
50 000-75 000	35,4 %	34,1 %	42,0 %	34,3 %	33,6 %	32,8 %	34,8 %	39,1 %	31,6 %	29,8 %	33,8 %
75 000-100 000	36,8 %	36,9 %	32,1 %	30,9 %	36,0 %	36,0 %	30,2 %	30,6 %	30,9 %	30,5 %	29,5 %
Plus de 100 000	30,5 %	31,1 %	31,1 %	27,2 %	28,7 %	30,6 %	24,6 %	24,6 %	28,2 %	21,3 %	23,6 %
Autochtone											
Non	32,7 %	34,4 %	33,6 %	31,4 %	30,8 %	30,1 %	29,3 %	30,7 %	30,7 %	27,7 %	27,4 %
Oui	36,5 %	38,9 %	37,4 %	44,5 %	56,5 %	52,4 %	42,3 %	36,4 %	44,8 %	36,2 %	32,5 %
Immigrant											
Non	33,5 %	35,5 %	34,0 %	33,2 %	32,7 %	32,1 %	32,2 %	31,9 %	31,6 %	29,8 %	28,5 %
Oui	28,3 %	28,0 %	31,1 %	23,4 %	24,0 %	23,5 %	18,3 %	26,8 %	29,8 %	19,9 %	23,1 %
Langue maternelle											
Anglais	35,7 %	37,2 %	36,1 %	36,3 %	36,1 %	35,3 %	35,9 %	34,4 %	34,3 %	33,6 %	33,2 %
Français	44,8 %	34,6 %	38,2 %	50,8 %	51,1 %	44,2 %	36,6 %	42,1 %	50,4 %	30,7 %	40,0 %
Autre	31,1 %	36,8 %	36,7 %	29,1 %	28,2 %	24,0 %	21,7 %	28,9 %	29,5 %	21,4 %	20,5 %
Personne handicapée											
Non	32,3 %	34,1 %	33,6 %	31,0 %	30,9 %	29,9 %	28,8 %	29,7 %	31,0 %	25,4 %	25,9 %
Oui	38,7 %	41,0 %	35,3 %	40,7 %	36,9 %	42,3 %	37,5 %	40,6 %	33,7 %	50,2 %	41,4 %
Type de famille											
Vivant de façon autonome	33,8 %	35,6 %	33,4 %	33,4 %	30,3 %	31,3 %	32,4 %	31,0 %	32,0 %	32,1 %	31,0 %
Vivant avec parents	33,6 %	33,8 %	34,2 %	31,2 %	32,2 %	32,4 %	29,7 %	32,2 %	31,7 %	26,0 %	26,3 %
Vivant avec un parent unique	25,5 %	35,1 %	32,6 %	30,1 %	29,8 %	22,2 %	26,0 %	27,0 %	28,8 %	28,6 %	27,1 %
Urbain/rural											
Urbain	32,0 %	34,0 %	33,9 %	30,9 %	30,5 %	29,4 %	29,4 %	30,7 %	30,4 %	27,0 %	26,6 %
Rural	38,7 %	38,8 %	32,5 %	38,0 %	36,8 %	40,8 %	33,4 %	34,0 %	39,4 %	37,8 %	36,0 %
Plus haut niveau de scolarité des parents											
Université	21,0 %	24,6 %	22,7 %	24,6 %	23,2 %	20,0 %	22,3 %	23,2 %	25,0 %	19,8 %	19,0 %
Collège	38,1 %	42,0 %	40,4 %	46,3 %	44,9 %	45,1 %	37,0 %	37,5 %	36,2 %	34,4 %	40,5 %
Études secondaires ou moins	42,4 %	41,6 %	42,7 %	35,5 %	38,1 %	36,3 %	40,4 %	40,1 %	39,8 %	38,0 %	33,9 %
Âge											
Moins de 21 ans	28,1 %	31,1 %	29,2 %	27,6 %	25,7 %	26,5 %	24,6 %	25,5 %	27,7 %	25,2 %	22,7 %
21 ans et plus	35,4 %	36,3 %	35,8 %	33,9 %	34,3 %	33,1 %	32,9 %	34,6 %	33,6 %	29,5 %	30,9 %

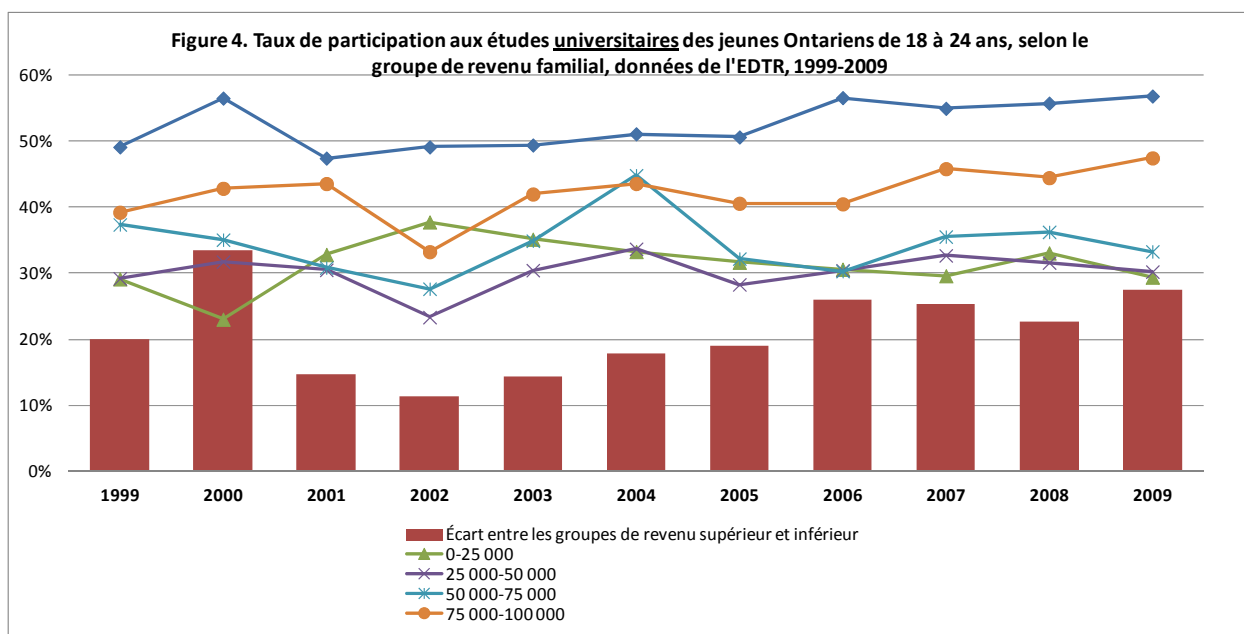
Données : EDTR, transversales, 1999-2009, jeunes Ontariens âgés de 18 à 24 ans durant l'année de référence.

Des poids transversaux ont été utilisés pour produire les estimations de l'année de référence.

Les figures 2 et 3 affichent les taux de participation aux études universitaires et collégiales selon le sexe, chez les jeunes Ontariens de 18 à 24 ans. Conformément aux résultats de l'analyse longitudinale, les femmes étaient plus susceptibles d'être inscrites à l'université qu'au collège. L'écart entre le taux de fréquentation de l'université des jeunes femmes et des jeunes hommes a augmenté légèrement en Ontario durant la période de référence.



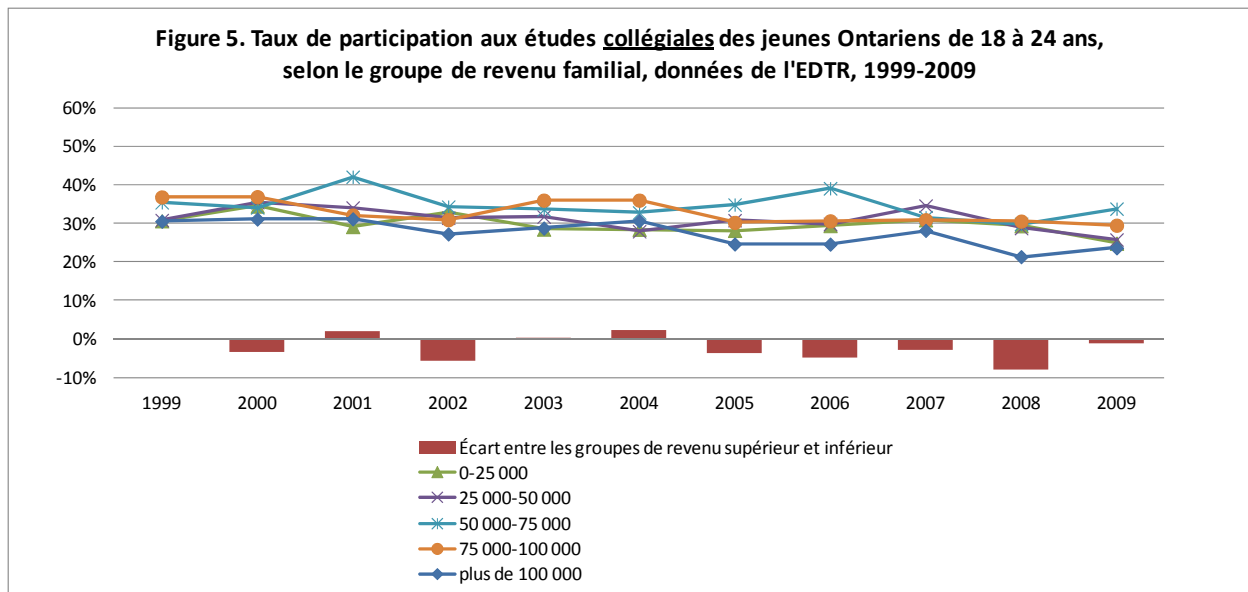
La figure 4 affiche les taux de fréquentation de l'université des jeunes Ontariens âgés de 18 à 24 ans, par groupe de revenu familial. Pour la partie analyse transversale de cette recherche, le revenu familial n'est pas regroupé de la même façon que pour l'analyse longitudinale. Ici, le revenu familial est divisé en cinq groupes par incrément de 25 000 \$. Des définitions différentes ont été utilisées afin de vérifier la robustesse de l'effet du revenu familial sur la participation aux EPS⁴. On peut voir à la figure 4 que le taux de participation aux études universitaires des jeunes du groupe de revenu le plus élevé (100 000 \$ et plus) est presque le double de celui des jeunes des deux groupes de revenu les plus faibles (0 à 25 000 \$ et 25 000 \$ à 50 000 \$). L'écart entre les taux de fréquentation de l'université du groupe de revenu le plus élevé et du groupe de revenu le plus faible est présenté par des barres dans la figure 4. Les barres montrent que cet écart a augmenté légèrement entre 1999 et 2009, plus particulièrement entre 2002 et 2009. Ces résultats correspondent à ceux de l'analyse des données longitudinales ainsi qu'à ceux des ouvrages pertinents.



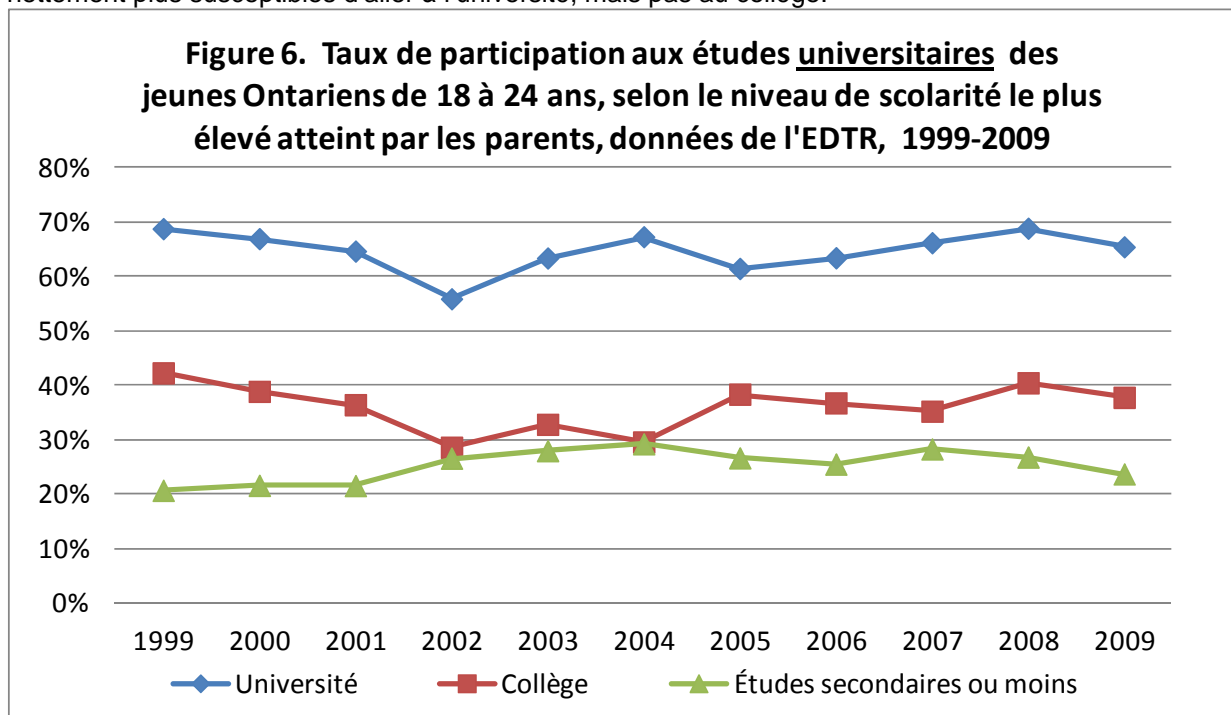
La figure 5 illustre les taux participation aux études collégiales des jeunes Ontariens, âgés de 18 à 24 ans entre 1999 et 2009, par groupe de revenu familial. On peut y voir que le revenu familial n'a pas d'effet évident sur le taux de participation aux études collégiales et ce profil est constant pour toutes les années situées entre 1999 et 2009.

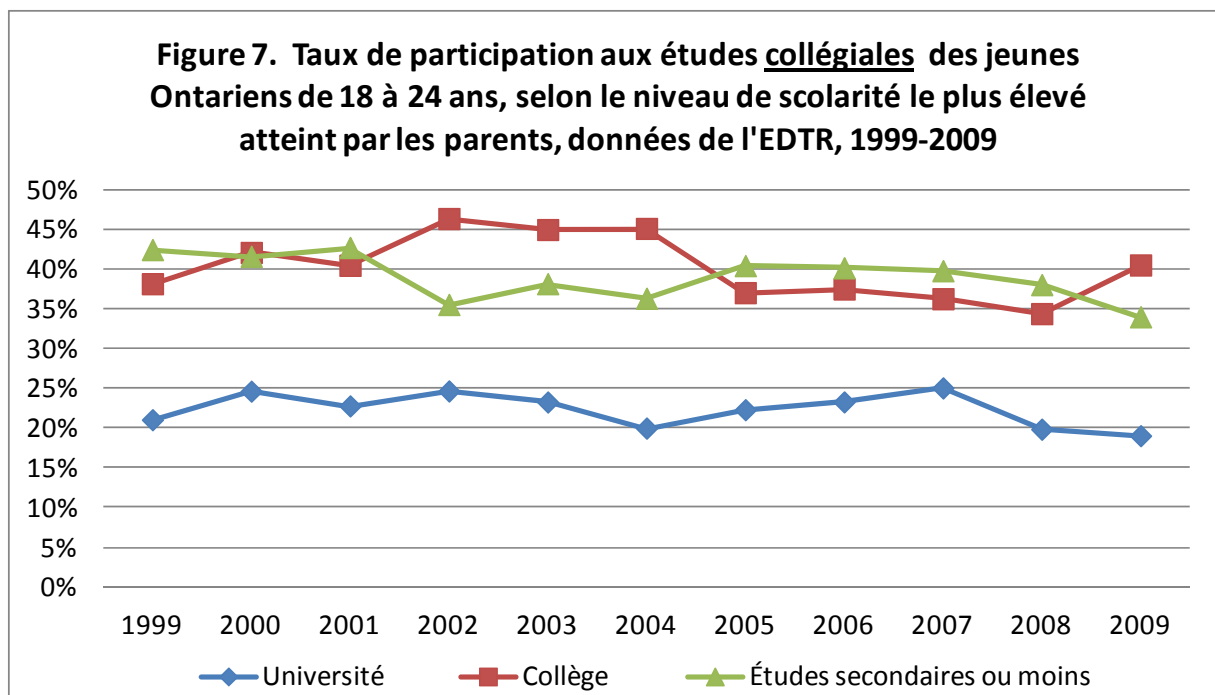
Dans l'ensemble, les taux de participation aux EPS sont plus élevés chez les jeunes des familles dont le revenu familial est élevé. L'écart entre les taux de participation aux EPS des jeunes du groupe de revenu le plus élevé et du groupe de revenu le plus faible est d'environ 20 %.

⁴ Il convient de noter qu'une des limites de la partie analyse des données transversales de l'étude est l'utilisation du revenu familial de l'année de référence de l'enquête. Le revenu familial change au fil du temps, le revenu familial de l'année de référence n'est donc pas une mesure parfaite pour saisir la situation socioéconomique au moment où la décision concernant la poursuite d'EPS a été prise (habituellement à l'âge de 16 ans). De plus, entre 18 et 24 ans, certains jeunes ont quitté la maison pour vivre de façon autonome. Ceux qui vivent avec leurs parents peuvent sembler avoir des revenus supérieurs à ceux qui vivent en autonomie. La variable « type de famille » est ajoutée aux modèles de régression afin de tenir compte du type de famille dans laquelle vivent les jeunes.



Les figures 6 et 7 affichent les taux de participation aux études universitaires et collégiales selon le plus haut niveau de scolarité parentale. Les jeunes dont au moins un parent a fréquenté l'université sont nettement plus susceptibles d'aller à l'université, mais pas au collège.





5.2 Résultats de régression

Un certain nombre de modèles de régression logistiques ont été exécutés pour examiner la dynamique entre chacune des caractéristiques et les taux de fréquentation de l'université et du collège. Comme pour les statistiques sommaires, les taux ont été examinés séparément. Les variables dépendantes des deux modèles présentés sont la fréquentation de l'université et du collège, tandis que les variables indépendantes sont les caractéristiques des étudiants, telles qu'énumérées dans les statistiques sommaires des tableaux 4 et 5. Tous les résultats de régression (coefficients) qui paraissent dans les tableaux qui suivent sont des effets marginaux.

Il y a en tout six spécifications de modèle. Pour chaque spécification, onze modèles ont été exécutés pour chacune des années (1999-2009). Les résultats des modèles 1 à 5 sont présentés à l'annexe B pour le taux de fréquentation de l'université et à l'annexe C pour le taux de fréquentation du collège. Les résultats du modèle paraissent dans cette section.

5.2.1 Résultats de régression – participation aux études universitaires

La seule variable explicative incluse dans le modèle 1 est le revenu familial. Les résultats du premier modèle indiquent une relation positive entre la fréquentation de l'université et le revenu familial – la probabilité de fréquenter l'université augmente avec le revenu. Les jeunes des familles du groupe de revenu familial le plus élevé (plus de 100 000 \$) affichent des taux de participation aux études universitaires significativement plus élevés (environ 20 points de pourcentage) que ceux des familles ayant un revenu plus modeste (de 50 000 à 75 000\$). Cette tendance s'observe dans toutes les enquêtes à l'exception de celle de l'année 2004, ainsi que dans les résultats de l'étude de Drolet (2005).

Le modèle 2 inclut le niveau de scolarité des parents comme seul facteur explicatif. Il existe une relation positive entre la participation aux études universitaires et le niveau de scolarité des parents. Les jeunes dont au moins un parent a fréquenté l'université a 40 % plus de chances de fréquenter l'université que

ceux dont les parents ont un diplôme d'études secondaires ou moins. Ce résultat est constant et statistiquement significatif pour toutes les années.

Les modèles 1 et 2 examinent les effets distincts du revenu familial et du niveau de scolarité des parents. La principale conclusion est que, examinées séparément, ces deux variables comptent. Dans le modèle 3, le revenu familial et le niveau de scolarité des parents ont été analysés ensemble et le modèle 4 ajoute le type de famille comme variable de contrôle additionnelle. Les résultats des modèles 3 et 4 montrent que l'effet du revenu familial sur la probabilité de fréquenter l'université n'est pas aussi important et statistiquement significatif lorsque l'on tient compte du niveau de scolarité des parents, mais que l'effet du niveau de scolarité des parents sur la participation aux études universitaires est demeuré solide et statistiquement significatif. Selon le modèle 4, les jeunes qui vivent de façon autonome étaient moins susceptibles de fréquenter l'université que ceux qui vivaient avec leurs deux parents. Ce résultat est significatif pour quatre des onze années de données examinées.

Puisque le revenu familial et le niveau de scolarité des parents sont des facteurs hautement corrélés, des termes d'interaction entre les deux variables ont été ajoutés au modèle 5. Les coefficients du revenu familial sont devenus non significatifs tandis que les effets du niveau de scolarité des parents est demeuré stable. Les termes d'interaction saisissent l'effet corrélé du niveau de scolarité des parents et du revenu familial sur la participation aux études universitaires. Selon les résultats des modèles 5 et 6, compte non tenu du niveau de revenu familial, le fait qu'au moins un parent soit allé à l'université a un effet positif significatif sur la participation des jeunes aux études universitaires. Cependant, cet effet positif n'est pas aussi important ou significatif lorsque le niveau de scolarité le plus élevé atteint par les parents est le niveau collégial. Le modèle 6, présenté au tableau 6, comprend toutes les autres caractéristiques définies précédemment, dont le sexe, le statut d'Autochtone, le statut d'immigrant, la langue maternelle, le statut de personne handicapée, le statut urbain/rural et l'âge.

La dernière colonne du tableau 6 affiche les résultats du modèle 6 et inclut les onze années de données. Les résultats de cette colonne peuvent être utilisés comme résultats globaux des probabilités prédites d'inscription à l'université. Outre le revenu familial et le niveau de scolarité des parents, le modèle comprend d'autres caractéristiques ayant une influence sur la décision des jeunes de s'inscrire à l'université. Le fait d'être de sexe féminin a un effet positif et significatif sur la fréquentation de l'université. Puisque le taux de participation aux études universitaires se définit comme le nombre de personnes « ayant déjà été inscrites » à l'université, comme on pouvait s'y attendre, l'âge a un effet positif et significatif sur la poursuite d'études universitaires. Les trois groupes d'âges supérieurs à l'âge de référence de 21 ans (22 ans, 23 ans et 24 ans) ont tous des effets positifs et statistiquement significatifs sur la participation aux études universitaires. Les jeunes qui vivent de façon autonome, les Autochtones, les jeunes handicapés et les jeunes des milieux ruraux sont moins susceptibles de fréquenter l'université. L'effet d'année est montré séparément au tableau 7 et utilise l'année 1999 comme année de référence. On voit au tableau 7 qu'il y a très peu de changement dans le taux de participation aux études universitaires pendant les onze années et que seule l'année 2002 a un effet négatif et statistiquement significatif sur la participation aux études universitaires parmi toutes les variables nominales d'années codées.

Tableau 6. Résultats de la régression pour le modèle 6 sur le taux de participation aux études universitaires, données transversales, EDTR Ontario, 18 à 24 ans, 1999-2009, pondérés

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Toutes les années
Catégories de revenu familial après-impôt (50 000-75 000)												
<i>0-25 000</i>	0,0471 [0,0969]	-0,0706 [0,0872]	-0,0272 [0,0901]	-0,0548 [0,0810]	0,0374 [0,0913]	-0,00641 [0,105]	0,0174 [0,113]	0,0885 [0,112]	-0,0375 [0,116]	-0,0314 [0,141]	-0,133 [0,111]	-0,0209 [0,0319]
<i>25 000-50 000</i>	0,0672 [0,0891]	0,0647 [0,0831]	-0,0839 [0,0695]	-0,08 [0,0760]	-0,0916 [0,0823]	-0,062 [0,0885]	0,0106 [0,101]	0,0926 [0,0930]	-0,0212 [0,108]	-0,074 [0,127]	-0,262*** [0,0876]	-0,045 [0,0285]
<i>75 000-100 000</i>	0,118 [0,0969]	0,00726 [0,0853]	-0,0554 [0,0746]	-0,034 [0,0938]	0,0266 [0,0926]	0,170* [0,0987]	0,0697 [0,108]	0,194* [0,107]	0,16 [0,0989]	0,0619 [0,111]	-0,146 [0,101]	0,0472 [0,0301]
<i>Plus de 100 000</i>	-0,0854 [0,0946]	0,0169 [0,0998]	-0,0508 [0,0880]	-0,132 [0,0874]	0,073 [0,104]	0,0956 [0,104]	0,0656 [0,109]	0,256** [0,108]	0,142 [0,109]	0,169 [0,110]	-0,128 [0,111]	0,0359 [0,0328]
Niveau de scolarité le plus élevé atteint par les parents (études secondaires ou moins)												
<i>Université</i>	0,452*** [0,0904]	0,344*** [0,0921]	0,195** [0,0988]	0,0897 [0,0965]	0,284*** [0,0934]	0,490*** [0,0803]	0,231** [0,103]	0,318*** [0,0986]	0,426*** [0,0943]	0,361*** [0,111]	0,191* [0,106]	0,293*** [0,0300]
<i>Collège</i>	0,333*** [0,0882]	0,194** [0,0917]	0,0503 [0,0882]	-0,0828 [0,0807]	0,0249 [0,0931]	0,0767 [0,0968]	0,138 [0,111]	0,282*** [0,0967]	0,195* [0,103]	0,250*** [0,0921]	0,0893 [0,103]	0,140*** [0,0297]
Type de famille (vivant avec deux parents)												
<i>Vivant de façon autonome</i>	-0,188*** [0,0540]	-0,239*** [0,0462]	-0,216*** [0,0477]	-0,0135 [0,0569]	-0,125* [0,0642]	-0,106 [0,0722]	-0,126* [0,0660]	-0,0502 [0,0652]	0,0393 [0,0838]	-0,197*** [0,0758]	-0,138** [0,0660]	-0,123*** [0,0199]
<i>Vivant avec un parent unique</i>	-0,0641 [0,0644]	-0,0723 [0,0597]	-0,00605 [0,0578]	-0,0377 [0,0589]	-0,0384 [0,0630]	-0,00613 [0,0659]	-0,0485 [0,0586]	-0,000869 [0,0572]	0,00753 [0,0607]	-0,0928 [0,0676]	-0,1 [0,0651]	-0,0409** [0,0190]
Termes d'interaction (revenu_50K-75K*parent_étudessecondaires_ou_moins)												
<i>Revenu_<25K*parent_univ</i>	0,175 [0,154]	0,302** [0,135]	0,449*** [0,106]	0,232* [0,140]	0,0904 [0,139]	-0,0307 [0,141]	0,245* [0,144]	0,226 [0,149]	-0,0462 [0,162]	0,241 [0,178]	0,186 [0,161]	0,183*** [0,0471]
<i>Revenu_<25K*parent_coll</i>	-0,0234 [0,125]	0,0933 [0,146]	0,278** [0,135]	0,221 [0,146]	0,0195 [0,138]	0,0288 [0,142]	0,0808 [0,155]	-0,164 [0,115]	-0,137 [0,138]	-0,00737 [0,176]	-0,043 [0,159]	0,0268 [0,0452]
<i>Revenu25K-50K*parent_univ</i>	-0,11 [0,130]	0,00887 [0,136]	0,331*** [0,126]	0,0665 [0,154]	0,111 [0,149]	-0,154 [0,125]	-0,0522 [0,149]	-0,0693 [0,139]	-0,0606 [0,153]	0,179 [0,185]	0,497*** [0,0804]	0,0773 [0,0495]
<i>Revenu_25K-50K*parent_coll</i>	-0,114 [0,105]	-0,0187 [0,118]	0,163 [0,128]	0,0854 [0,139]	0,132 [0,138]	-0,0476 [0,138]	-0,00674 [0,153]	-0,0692 [0,127]	-0,033 [0,149]	-0,118 [0,155]	0,174 [0,163]	0,0059 [0,0431]

Participation aux études postsecondaires des groupes sous-représentés en Ontario : données probantes de l'EDTR

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Toutes les années
Tableau 6 (suite)												
<i>Revenu_75K-100K*parent_univ</i>	-0,0269 [0,136]	0,22 [0,146]	0,283** [0,132]	0,276* [0,155]	0,103 [0,153]	-0,281*** [0,0783]	0,0148 [0,154]	0,0401 [0,153]	-0,013 [0,149]	0,0182 [0,177]	0,322** [0,138]	0,0811* [0,0462]
<i>Revenu_75K-100K*parent_coll</i>	-0,220*** [0,0782]	-0,0595 [0,115]	0,113 [0,135]	0,00871 [0,142]	-0,0145 [0,137]	-0,181* [0,107]	0,029 [0,148]	-0,191* [0,102]	-0,186* [0,108]	-0,0825 [0,137]	0,208 [0,153]	-0,0592 [0,0394]
<i>Revenu_100K+*parent_univ</i>	0,229 [0,152]	0,194 [0,149]	0,274* [0,144]	0,480*** [0,114]	0,0928 [0,146]	-0,169 [0,113]	0,279** [0,130]	0,0851 [0,148]	-0,0726 [0,139]	0,0298 [0,165]	0,475*** [0,101]	0,182*** [0,0449]
<i>Revenu_100K+*parent_coll</i>	0,0903 [0,148]	0,12 [0,151]	0,0991 [0,143]	0,404*** [0,129]	0,0451 [0,141]	-0,108 [0,128]	-0,113 [0,135]	-0,199* [0,105]	-0,0417 [0,143]	-0,169 [0,121]	0,236 [0,152]	0,0202 [0,0443]
Autres caractéristiques												
Sexe féminin (masculin)	0,129*** [0,0358]	0,118*** [0,0348]	0,121*** [0,0336]	0,132*** [0,0365]	0,119*** [0,0380]	0,148*** [0,0376]	0,130*** [0,0382]	0,169*** [0,0365]	0,255*** [0,0370]	0,180*** [0,0445]	0,229*** [0,0420]	0,155*** [0,0116]
Autochtone (non-Autochtone)	-0,116 [0,0891]	-0,0666 [0,107]	-0,049 [0,0859]	-0,0311 [0,0993]	-0,319*** [0,0485]	-0,207*** [0,0804]	-0,214*** [0,0779]	-0,215*** [0,0650]	-0,149* [0,0778]	0,00325 [0,0994]	-0,139* [0,0783]	-0,149*** [0,0268]
Immigrant (non-immigrant)	0,0453 [0,0747]	0,0393 [0,0718]	0,00411 [0,0751]	0,0206 [0,0733]	-0,00188 [0,0755]	-0,0681 [0,0730]	0,129 [0,0866]	-0,000673 [0,0874]	-0,0849 [0,0874]	0,0976 [0,0884]	-0,0133 [0,0844]	0,0128 [0,0243]
Langue maternelle (anglais)												
<i>Français</i>	0,0303 [0,0868]	0,000059 [0,0841]	0,0617 [0,0783]	-0,0564 [0,0988]	-0,0589 [0,109]	0,0269 [0,114]	-0,0776 [0,0997]	-0,0626 [0,0883]	-0,00997 [0,0916]	0,0739 [0,109]	0,0445 [0,0947]	0,00644 [0,0282]
<i>Autre</i>	0,0867 [0,0693]	0,046 [0,0635]	0,0972 [0,0694]	0,0981 [0,0677]	0,102 [0,0672]	0,192*** [0,0653]	0,0963 [0,0750]	0,115 [0,0796]	0,158** [0,0777]	0,11 [0,0832]	0,162** [0,0771]	0,111*** [0,0219]
Handicapé (non handicapé)	-0,0657 [0,0630]	-0,210*** [0,0454]	-0,123** [0,0586]	-0,160*** [0,0514]	-0,0988 [0,0662]	-0,133* [0,0782]	-0,0825 [0,0602]	-0,0987* [0,0578]	-0,0936 [0,0619]	-0,203*** [0,0557]	-0,205*** [0,0546]	-0,125*** [0,0193]
Rural (urbain)	-0,113** [0,0448]	-0,0284 [0,0455]	-0,0325 [0,0426]	-0,165*** [0,0451]	-0,105** [0,0492]	-0,140*** [0,0485]	-0,0206 [0,0562]	0,00556 [0,0563]	-0,0576 [0,0507]	-0,115** [0,0588]	-0,077 [0,0586]	-0,0781*** [0,0153]
Âge (21)												
18	-0,0882 [0,0958]	-0,132* [0,0778]	-0,300*** [0,0502]	-0,268*** [0,0452]	-0,0531 [0,0840]	-0,0946 [0,0705]	-0,107 [0,0828]	-0,197*** [0,0720]	-0,104 [0,0864]	-0,0455 [0,0843]	-0,234*** [0,0711]	-0,154*** [0,0234]
19	-0,0238 [0,0657]	-0,087 [0,0584]	-0,0846 [0,0557]	-0,077 [0,0662]	-0,053 [0,0686]	-0,153*** [0,0589]	0,0966 [0,0760]	-0,00111 [0,0659]	-0,099 [0,0631]	-0,0212 [0,0711]	-0,0365 [0,0708]	-0,0480** [0,0203]

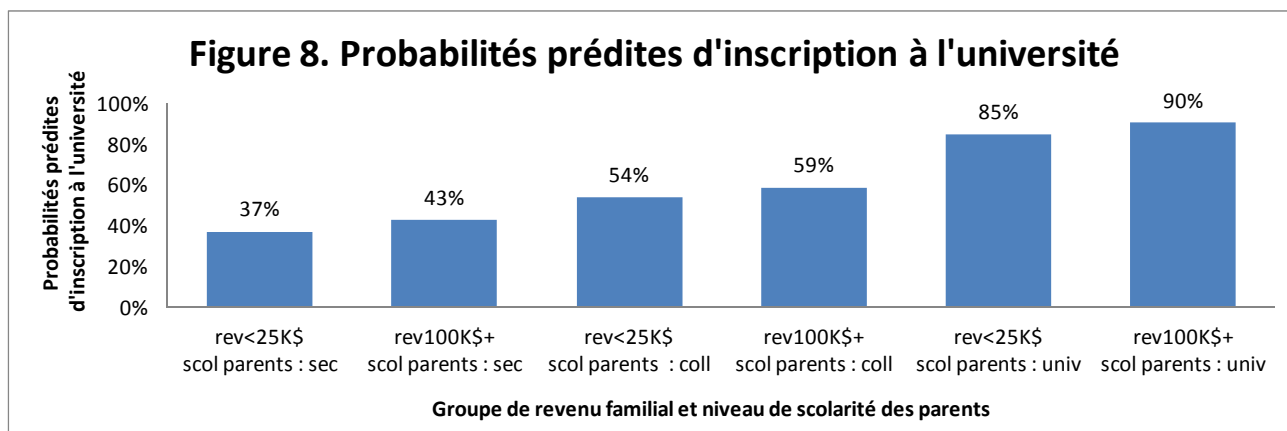
Participation aux études postsecondaires des groupes sous-représentés en Ontario : données probantes de l'EDTR

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Toutes les années
Tableau 6 (suite)												
20	0,058 [0,0627]	-0,0163 [0,0569]	-0,0436 [0,0535]	-0,159*** [0,0516]	0,115 [0,0741]	-0,142** [0,0572]	0,0679 [0,0729]	0,0676 [0,0698]	-0,0687 [0,0616]	-0,103 [0,0627]	0,0661 [0,0746]	-0,017 [0,0201]
22	0,0846 [0,0690]	-0,0611 [0,0573]	0,0593 [0,0561]	0,0189 [0,0612]	0,101 [0,0713]	-0,0877 [0,0676]	0,232*** [0,0695]	0,0172 [0,0712]	0,0124 [0,0746]	0,0809 [0,0700]	0,154** [0,0677]	0,0596*** [0,0210]
23	0,191*** [0,0643]	0,0218 [0,0647]	0,00119 [0,0586]	-0,0516 [0,0570]	0,238*** [0,0680]	-0,0633 [0,0671]	0,196** [0,0771]	0,0952 [0,0675]	-0,0645 [0,0757]	0,075 [0,0761]	0,233*** [0,0677]	0,0796*** [0,0216]
24	0,235*** [0,0660]	0,130** [0,0654]	0,0705 [0,0634]	-0,0943* [0,0567]	0,0958 [0,0722]	0,101 [0,0711]	0,148* [0,0765]	0,0866 [0,0745]	0,04 [0,0669]	0,13 [0,0904]	0,178** [0,0796]	0,0969*** [0,0220]
Observations	1539	1534	1620	1418	1575	1557	1376	1458	1448	1230	1273	16028
Pseudo R-carré	0,362	0,358	0,344	0,334	0,392	0,414	0,401	0,399	0,417	0,436	0,407	0,141
Effet marginal	0,186	0,176	0,165	0,15	0,136	0,166	0,148	0,15	0,154	0,176	0,225	0,394

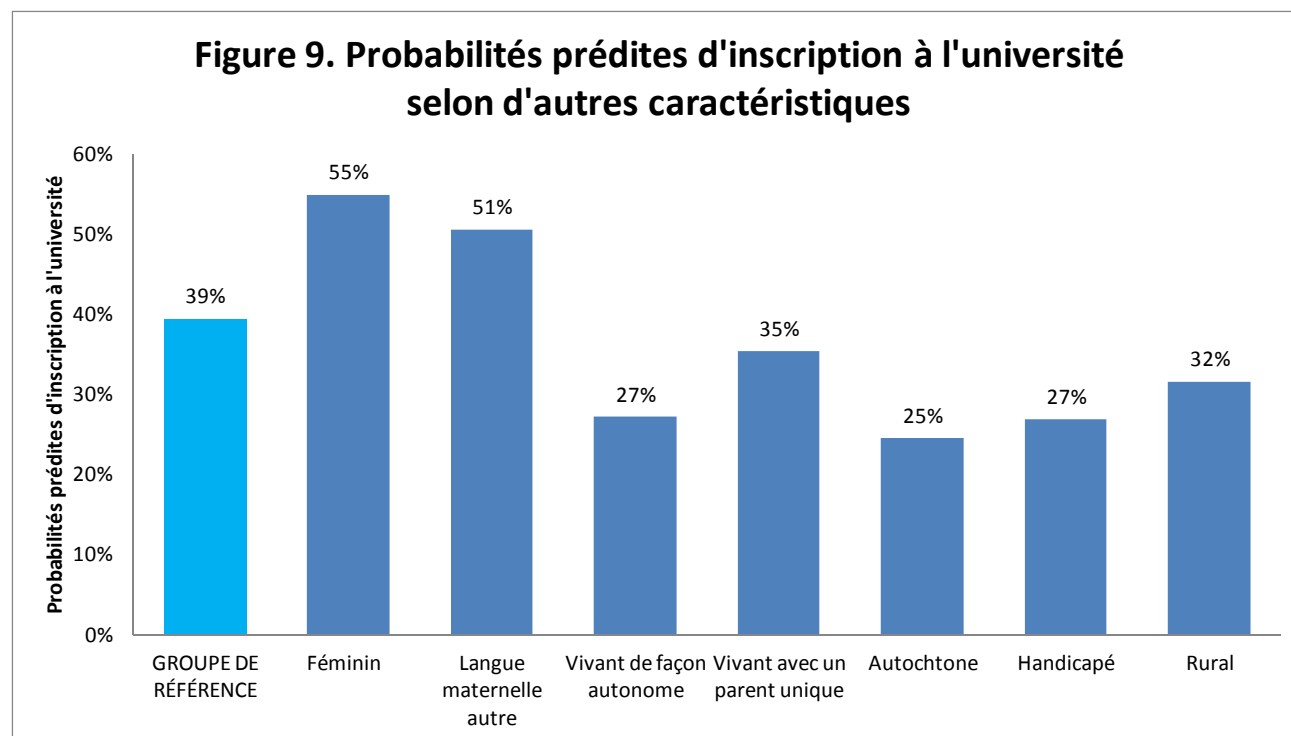
Tableau 7. Variables nominales d'année du modèle 6 « toutes les années » sur le taux de participation aux études universitaires (l'année de référence est 1999)

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Coefficient	-0,0118	-0,0151	-0,0496*	-0,00244	0,00982	0,00171	0,00707	0,0198	0,0366	0,00824
et	[0,0248]	[0,0247]	[0,0260]	[0,0260]	[0,0262]	[0,0270]	[0,0262]	[0,0273]	[0,0281]	[0,0270]

Selon les résultats de la régression du modèle 6 « toutes les années », les figures 8 et 9 présentent les probabilités prédites d'inscription à l'université selon les caractéristiques des étudiants. On voit à la figure 8 les probabilités prédites selon différents agencements de groupes de revenu familial (le groupe le plus élevé et le groupe le plus faible seulement) et de niveaux de scolarité des parents. Les valeurs prédites ont été calculées en additionnant l'effet du revenu, l'effet du niveau de scolarité des parents et les effets marginaux des termes d'interaction entre le revenu familial et le niveau de scolarité des parents. Les résultats confirment les constatations ci-dessus selon lesquelles le revenu familial n'est pas un facteur significatif, mais que le niveau de scolarité des parents a un effet très important et très significatif sur la probabilité que les jeunes de l'Ontario s'inscrivent à l'université. La probabilité que des jeunes dont au moins un parent a étudié à l'université s'y inscrivent eux-mêmes est supérieure à 85 %. Toutefois, lorsque le plus haut niveau de scolarité atteint par les parents est le secondaire, mais que le revenu familial est supérieur à 100 000 \$ (le groupe de revenu familial le plus élevé), la probabilité qu'un jeune poursuive des études universitaires est de 43 % seulement.



La figure 9 montre les probabilités prédites d'inscription à l'université selon d'autres caractéristiques du modèle. Le groupe de référence représente les jeunes des milieux urbains de l'Ontario qui ont 21 ans, qui vivent avec leurs parents, dont le revenu familial est de 50 000 à 75 000 \$, dont la langue maternelle est l'anglais et dont les parents ont au plus terminé leurs études secondaires. Parmi tous les sous-groupes d'étudiants, les femmes, les jeunes plus âgés et ceux dont la langue maternelle est autre que l'anglais ou le français ont des probabilités plus élevées de s'inscrire à l'université. Les jeunes qui vivent de façon autonome ou avec un parent unique, les jeunes Autochtones, les jeunes handicapés et les jeunes des milieux ruraux sont moins susceptibles de faire des études universitaires que ceux du groupe de référence.



5.2.2 Résultats de régression – participation aux études collégiales

Selon les résultats du modèle 1, il existe une relation négative entre la fréquentation du collège et le revenu familial. Les jeunes des familles se situant dans le groupe de revenu le plus élevé (plus de 100 000 \$) ont les plus faibles taux de participation aux études collégiales (significatif pour cinq des onze années). Le modèle 2 montre que d'avoir au moins un parent ayant fréquenté l'université est lié à un effet négatif sur la fréquentation d'un collège. Si l'effet négatif du revenu a perdu son importance avec les modèles 3 et 4, l'effet négatif du niveau de scolarité des parents (niveau universitaire) est demeuré stable.

Les résultats du modèle 6 sur les taux de fréquentation du collège sont présentés au tableau 8. Les figures 10 et 11 illustrent les probabilités prédites de participation aux études collégiales selon les caractéristiques des étudiants. Une fois que l'on tient compte de toutes les autres caractéristiques, le fait d'avoir un parent qui a fait des études universitaires est lié à un effet négatif et significatif sur trois des onze années de données et dans le modèle « toutes les années ». Les résultats des termes d'interaction entre le groupe de revenu familial et le niveau de scolarité des parents indiquent également que, compte non tenu du niveau de revenu familial, le fait qu'au moins un parent ait fréquenté l'université a un effet négatif et significatif (modèle « toutes les années ») sur la participation aux études collégiales. Cependant, la fréquentation d'un collège par un parent n'a pas d'effet sur le taux de participation des jeunes aux études collégiales. L'appartenance au sexe féminin a un effet négatif et significatif sur le taux de participation aux études collégiales, les femmes étant plus susceptibles d'aller à l'université. Le statut d'Autochtone a un effet positif sur le taux de fréquentation du collège (modèle « toutes les années », significatif à $p < 0,1$). Les jeunes immigrants étaient moins susceptibles que les non-immigrants de fréquenter le collège. Le fait de vivre avec un parent unique a un effet négatif et significatif sur la participation aux études collégiales (modèle « toutes les années »). Le français comme langue maternelle n'a pas eu d'effet dans les modèles séparés pour les onze années, mais était positif et significatif dans le modèle « toutes les années ». Le statut de personne handicapée a un effet positif et significatif sur la participation aux études collégiales. La vie en milieu rural n'a pas d'effet. L'effet de l'âge n'est pas aussi important que dans les résultats relatifs au taux de participation aux études universitaires,

Comparativement au groupe de référence (21 ans) le fait d'avoir 18 et 19 ans a un effet négatif sur l'inscription au collège et aucun effet positif n'est relevé pour les jeunes de plus de 21 ans.

Selon les effets d'année du tableau 9, il n'y a pas eu de changement statistiquement significatif du taux de participation aux études collégiales durant les onze années.

Tableau 8. Résultats de la régression pour le modèle 6 sur le taux de participation aux études collégiales, données transversales, EDTR Ontario, 18 à 24 ans, 1999-2009 pondérés

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Toutes les années
Catégories revenu familial après-impôt (50 000-75 000)												
<i>0-25 000</i>	-0,00574 [0,0698]	-0,0547 [0,0709]	-0,0148 [0,0710]	0,0542 [0,0803]	-0,0113 [0,0785]	-0,0774 [0,0779]	-0,02 [0,0870]	-0,027 [0,0907]	-0,0479 [0,0875]	-0,031 [0,0928]	-0,175** [0,0688]	-0,0318 [0,0247]
<i>25 000-50 000</i>	-0,137** [0,0571]	-0,047 [0,0625]	-0,0329 [0,0621]	-0,0485 [0,0693]	-0,00145 [0,0715]	-0,0617 [0,0683]	-0,0103 [0,0834]	-0,106 [0,0710]	-0,0339 [0,0809]	-0,0731 [0,0675]	-0,124* [0,0639]	-0,0589*** [0,0217]
<i>75 000-100 000</i>	-0,0282 [0,0682]	0,0236 [0,0715]	0,0572 [0,0728]	0,0235 [0,0822]	0,0759 [0,0834]	-0,0633 [0,0733]	-0,0615 [0,0771]	-0,0709 [0,0778]	-0,0565 [0,0764]	-0,00066 [0,0829]	0,0347 [0,0842]	-0,00377 [0,0239]
<i>Plus de 100 000</i>	-0,0475 [0,0744]	0,0584 [0,0861]	-0,0578 [0,0756]	0,0636 [0,0879]	-0,00446 [0,0820]	-0,00427 [0,0800]	0,0323 [0,0878]	-0,0768 [0,0826]	-0,0663 [0,0810]	-0,0339 [0,0784]	0,0361 [0,0937]	-0,00875 [0,0256]
Niveau le plus élevé de scolarité atteint par les parents (études secondaires ou moins)												
<i>Université</i>	-0,148* [0,0806]	-0,103 [0,0794]	-0,00916 [0,0854]	0,0182 [0,0875]	-0,0856 [0,0820]	-0,228*** [0,0723]	-0,00884 [0,0881]	-0,0997 [0,0839]	-0,198** [0,0879]	-0,114 [0,0895]	-0,0778 [0,0856]	-0,0873*** [0,0258]
<i>Collège</i>	-0,0999 [0,0766]	-0,0166 [0,0785]	0,105 [0,0856]	0,161* [0,0848]	0,0917 [0,0812]	0,0562 [0,0853]	-0,0417 [0,0880]	-0,0388 [0,0808]	-0,092 [0,0782]	-0,083 [0,0692]	-0,0404 [0,0761]	-0,00329 [0,0247]
Type de famille (vivant avec deux parents)												
<i>Vivant de façon autonome</i>	0,0528 [0,0560]	0,082 [0,0535]	0,0226 [0,0504]	-0,0374 [0,0531]	-0,0132 [0,0608]	-0,0154 [0,0638]	0,0411 [0,0635]	-0,0386 [0,0549]	-0,00566 [0,0644]	0,0647 [0,0612]	0,117* [0,0643]	0,0192 [0,0182]
<i>Vivant avec un parent unique</i>	-0,077 [0,0535]	0,0479 [0,0631]	-0,0421 [0,0517]	-0,0535 [0,0535]	-0,0696 [0,0514]	-0,108** [0,0464]	-0,057 [0,0511]	-0,0625 [0,0489]	-0,0731 [0,0494]	-0,0062 [0,0520]	0,0285 [0,0548]	-0,0450*** [0,0161]
Termes d'interaction (revenu_50K-75K*parent_étudessecondaires_ou_moins)												
<i>Revenu_<25K*parent_univ</i>	-0,166* [0,0900]	-0,0347 [0,116]	-0,300*** [0,0447]	-0,180** [0,0837]	-0,0885 [0,106]	0,0624 [0,132]	-0,219*** [0,0635]	-0,165* [0,0890]	0,0465 [0,155]	-0,0984 [0,117]	0,0228 [0,142]	-0,117*** [0,0319]
<i>Revenu_<25K*parent_coll</i>	-0,117 [0,0909]	0,109 [0,117]	-0,163** [0,0817]	-0,114 [0,0973]	-0,0478 [0,115]	-0,0261 [0,109]	-0,0325 [0,115]	0,00948 [0,123]	0,077 [0,139]	-0,0441 [0,116]	0,318** [0,152]	-0,00805 [0,0358]
<i>Revenu_25K-50K*parent_univ</i>	0,0112 [0,144]	0,045 [0,134]	-0,111 [0,0982]	0,0738 [0,149]	-0,0387 [0,121]	0,0552 [0,166]	-0,127 [0,0968]	0,13 [0,153]	0,208 [0,166]	-0,0739 [0,114]	-0,106 [0,0991]	-0,00451 [0,0425]
<i>Revenu_25K-50K*parent_coll</i>	0,18 [0,124]	-0,067 [0,0997]	-0,154* [0,0794]	0,0692 [0,123]	-0,0191 [0,105]	0,0309 [0,120]	0,0184 [0,131]	0,0431 [0,123]	0,112 [0,135]	0,238* [0,135]	0,191 [0,144]	0,0581 [0,0376]
<i>Revenu_75K-100K*parent_univ</i>	-0,0548 [0,118]	-0,190** [0,0874]	-0,261*** [0,0603]	-0,236*** [0,0659]	-0,149 [0,0983]	0,283** [0,141]	-0,0414 [0,116]	-0,0608 [0,115]	0,0239 [0,140]	0,00221 [0,140]	-0,143* [0,0845]	-0,0900*** [0,0337]
<i>Revenu_75K-100K*parent_coll</i>	0,221* [0,128]	0,12 [0,122]	-0,176** [0,0781]	-0,0302 [0,113]	-0,0547 [0,108]	0,161 [0,143]	0,00294 [0,129]	0,00804 [0,117]	0,112 [0,127]	-0,0655 [0,0973]	-0,0558 [0,103]	0,00295 [0,0359]
<i>Revenu_100K+*parent_univ</i>	-0,104 [0,110]	-0,148 [0,0979]	-0,15 [0,0966]	-0,215*** [0,0747]	-0,0659 [0,113]	0,041 [0,126]	-0,261*** [0,0546]	-0,14 [0,0935]	0,0822 [0,144]	-0,154* [0,0866]	-0,196*** [0,0713]	-0,141*** [0,0290]

Participation aux études postsecondaires des groupes sous-représentés en Ontario : données probantes de l'EDTR

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Toutes les années
Revenu_100K+*parent_coll	0,136 [0,138]	-0,0795 [0,113]	-0,0461 [0,115]	-0,207*** [0,0693]	-0,0633 [0,105]	-0,0342 [0,110]	-0,0225 [0,122]	-0,0705 [0,110]	-0,0458 [0,113]	0,062 [0,124]	-0,0197 [0,114]	-0,0384 [0,0345]
Autres caractéristiques												
Sexe féminin (masculin)	-0,00498 [0,0318]	-0,02 [0,0313]	-0,0381 [0,0305]	-0,0561* [0,0341]	-0,0692** [0,0334]	-0,0307 [0,0325]	-0,0401 [0,0340]	-0,0812** [0,0333]	-0,118*** [0,0335]	-0,0445 [0,0338]	-0,0387 [0,0333]	-0,0482*** [0,0101]
Autochtone (non-Autochtone)	-0,0303 [0,0764]	-0,0224 [0,0936]	0,00273 [0,0760]	0,0592 [0,104]	0,215** [0,0941]	0,195** [0,0895]	0,115 [0,122]	0,0169 [0,0992]	0,106 [0,0911]	0,0061 [0,0880]	0,0229 [0,0760]	0,0601* [0,0307]
Immigrant (non-immigrant)	-0,0697 [0,0590]	-0,157*** [0,0535]	-0,068 [0,0625]	-0,111* [0,0611]	-0,0677 [0,0697]	0,0152 [0,0735]	-0,151*** [0,0555]	-0,0682 [0,0665]	-0,0386 [0,0654]	-0,0966* [0,0522]	-0,0334 [0,0623]	-0,0758*** [0,0191]
Langue maternelle (anglais)												
Français	0,0937 [0,0703]	-0,0365 [0,0610]	0,0278 [0,0686]	0,131 [0,100]	0,0917 [0,101]	0,0562 [0,102]	-0,00801 [0,0856]	0,138 [0,0961]	0,142 [0,0868]	0,00718 [0,0701]	0,0665 [0,0836]	0,0524*** [0,0251]
Autre	-0,00499 [0,0563]	0,117* [0,0599]	0,0335 [0,0569]	-0,00795 [0,0591]	-0,0286 [0,0593]	-0,08 [0,0569]	-0,061 [0,0568]	-0,0371 [0,0638]	-0,0357 [0,0571]	-0,0885* [0,0466]	-0,0888* [0,0522]	-0,0283 [0,0174]
Handicapé (non handicapé)	0,0235 [0,0568]	0,0587 [0,0644]	0,0109 [0,0628]	0,0116 [0,0679]	0,0103 [0,0596]	0,141** [0,0658]	0,059 [0,0579]	0,0676 [0,0536]	-0,015 [0,0523]	0,213*** [0,0611]	0,0577 [0,0554]	0,0575*** [0,0186]
Rural (urbain)	0,0272 [0,0480]	0,0286 [0,0449]	-0,0334 [0,0407]	0,0523 [0,0534]	0,015 [0,0435]	0,0738 [0,0453]	-0,0299 [0,0450]	-0,0107 [0,0467]	0,0398 [0,0473]	0,059 [0,0495]	0,0268 [0,0500]	0,0216 [0,0142]
Âge (21)												
18	-0,235*** [0,0499]	-0,261*** [0,0416]	-0,189*** [0,0563]	-0,215*** [0,0480]	-0,194*** [0,0494]	-0,165*** [0,0507]	-0,227*** [0,0445]	-0,178*** [0,0571]	-0,201*** [0,0522]	-0,163*** [0,0482]	-0,205*** [0,0468]	-0,199*** [0,0155]
19	-0,205*** [0,0397]	-0,0501 [0,0564]	-0,0603 [0,0547]	-0,112** [0,0543]	-0,128** [0,0496]	0,0361 [0,0557]	-0,118** [0,0519]	-0,0401 [0,0571]	-0,0521 [0,0565]	-0,00291 [0,0576]	-0,0668 [0,0540]	-0,0724*** [0,0166]
20	-0,100** [0,0461]	-0,0921** [0,0468]	0,0344 [0,0528]	0,0467 [0,0658]	-0,124*** [0,0479]	0,0497 [0,0555]	-0,0764 [0,0516]	-0,0375 [0,0582]	0,0353 [0,0585]	0,00703 [0,0541]	-0,0231 [0,0564]	-0,0239 [0,0167]
22	-0,0601 [0,0528]	0,105* [0,0562]	0,0642 [0,0509]	0,00806 [0,0572]	-0,0316 [0,0577]	0,156** [0,0672]	-0,115** [0,0486]	0,071 [0,0658]	0,0494 [0,0629]	-0,0061 [0,0550]	-0,0257 [0,0570]	0,0132 [0,0177]
23	-0,142*** [0,0441]	-0,025 [0,0563]	0,151*** [0,0572]	0,055 [0,0622]	-0,114** [0,0505]	0,173*** [0,0637]	-0,0676 [0,0551]	-0,0064 [0,0570]	0,0764 [0,0674]	0,0495 [0,0642]	-0,0447 [0,0542]	0,00218 [0,0179]
24	-0,139*** [0,0461]	-0,068 [0,0517]	0,0186 [0,0556]	0,068 [0,0649]	0,00478 [0,0614]	0,00755 [0,0584]	-0,0225 [0,0582]	0,0356 [0,0655]	0,0169 [0,0582]	-0,028 [0,0606]	0,00399 [0,0658]	-0,0121 [0,0179]
Observations	1539	1534	1620	1418	1575	1557	1376	1458	1448	1230	1273	16028
Pseudo R-carré	0,0707	0,0611	0,0658	0,0737	0,0597	0,0908	0,0825	0,0616	0,0592	0,0888	0,0865	0,0502
Effet marginal	0,342	0,359	0,35	0,334	0,337	0,306	0,311	0,322	0,323	0,284	0,279	0,326

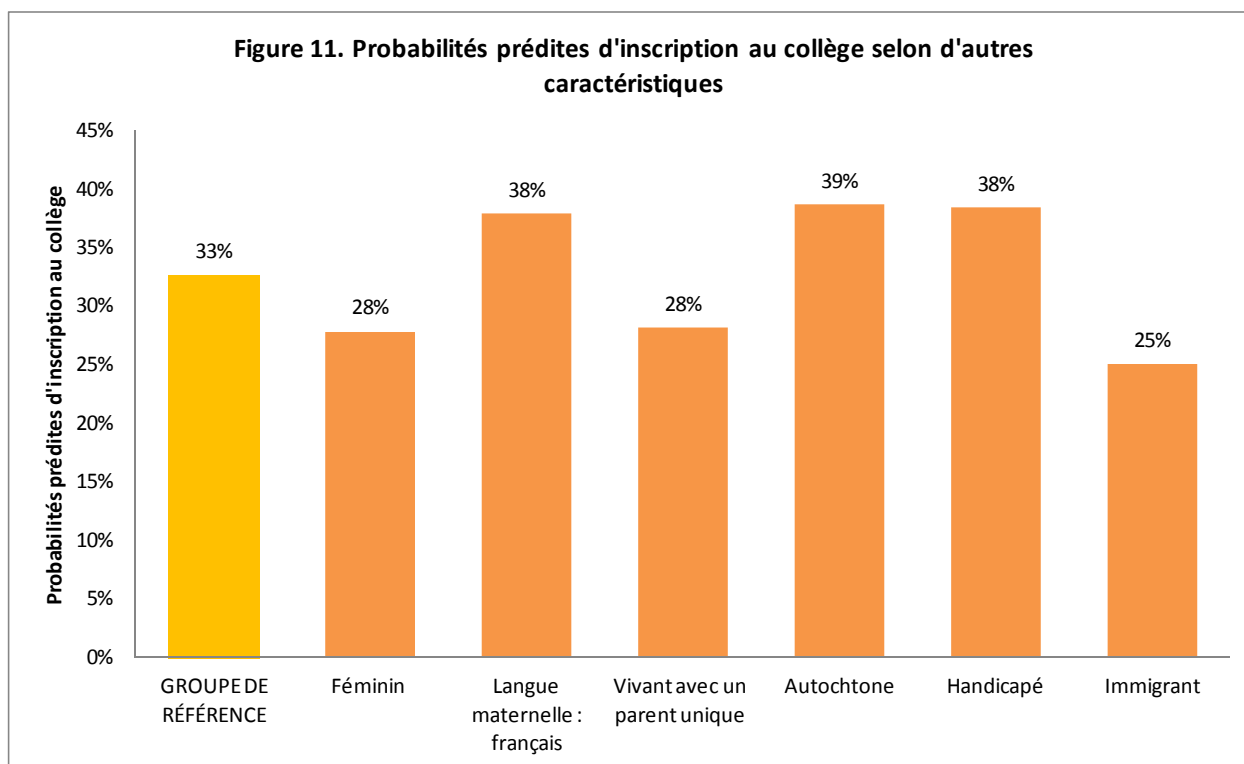
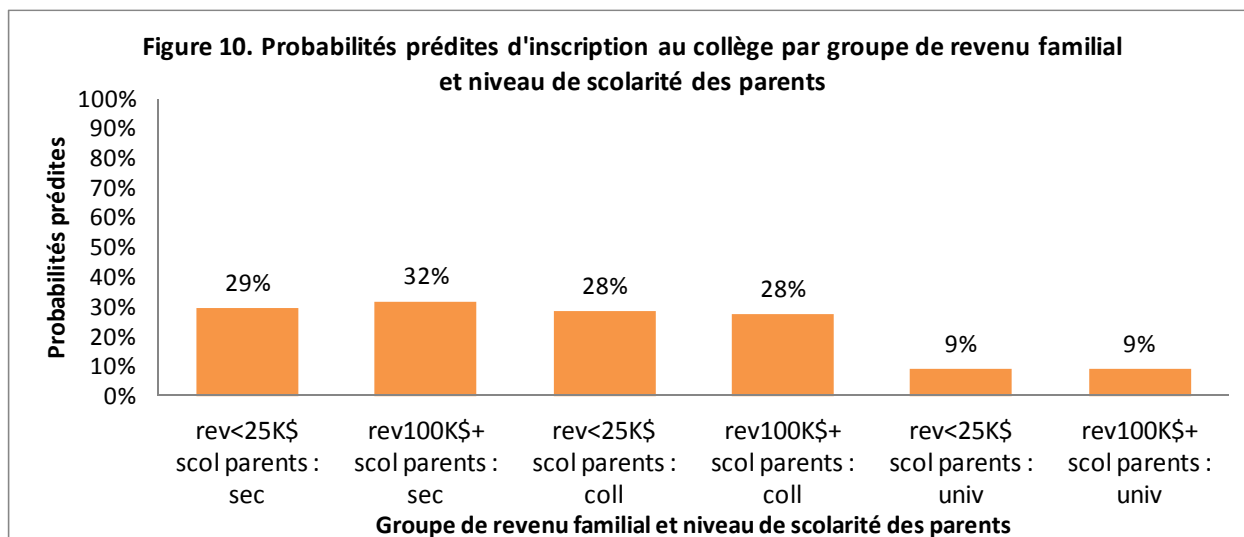
*Groupe de référence : revenu familial de 50 000 à 75 000 \$; niveau de scolarité des parents : études secondaires ou moins; type de famille : vivant avec deux parents,

*** p<0,01 ** p<0,05 * p<0,1

Erreurs types robustes entre parenthèses

Tableau 9. Variables nominales d'année du modèle 6 « toutes les années » sur les taux de participation aux études collégiales (l'année de référence est 1999)

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Coefficient	0,0144	0,00629	0,0117	0,0152	-6,91E-05	-0,00092	-0,00117	-0,00121	-0,0276	-0,0268
et	[0,0220]	[0,0216]	[0,0231]	[0,0226]	[0,0227]	[0,0230]	[0,0229]	[0,0232]	[0,0231]	[0,0230]



5.2.3 Résultats de régression – sommaire

Le tableau 10 résume les résultats de la régression sur les taux de participation aux études universitaires et collégiales. On peut voir que la participation des jeunes aux études universitaires ou collégiales n'a pas la même dynamique. Certains sous-groupes de jeunes sont clairement sous-représentés dans les universités mais surreprésentés dans les collèges. Ainsi, les Autochtones et les jeunes handicapés sont moins susceptibles de s'inscrire à l'université et plus susceptibles de s'inscrire au collège. De la même façon, certains sous-groupes de jeunes sont plus susceptibles de s'inscrire à l'université qu'au collège (les femmes et les jeunes dont les parents ont fait des études universitaires p. ex.).

Tableau 10. Effets sommaires, résultats de la régression sur les taux de participation aux études universitaires et collégiales, données transversales, EDTR Ontario, 18 à 24 ans, 1999-2009, pondérés

	Taux de participation -université	Taux de participation -collège
Catégories revenu familial après-impôt (50 000-75 000)		
<i>0-25 000</i>	aucun effet	aucun effet
<i>25 000-50 000</i>	aucun effet	négatif
<i>75 000-100 000</i>	aucun effet	aucun effet
<i>Plus de 100 000</i>	aucun effet	aucun effet
Niveau le plus élevé de scolarité atteint par les parents (études secondaires ou moins)		
<i>Université</i>	positif	négatif
<i>Collège</i>	positif	aucun effet
Types de familles (vivant avec deux parents)		
<i>Vivant de façon autonome</i>	négatif	aucun effet
<i>Vivant avec un parent unique</i>	négatif	négatif
Termes d'interaction (revenu_50K-75K*parent_étudessecondaires_ou_moins)		
<i>Revenu_<25K*parent_univ</i>	positif	négatif
<i>Revenu_<25K*parent_coll</i>	aucun effet	aucun effet
<i>Revenu_25K-50K*parent_univ</i>	aucun effet	aucun effet
<i>Revenu_25K-50K*parent_coll</i>	aucun effet	aucun effet
<i>Revenu_75K-100K*parent_univ</i>	positif	négatif
<i>Revenu_75K-100K*parent_coll</i>	aucun effet	aucun effet
<i>Revenu_100K+*parent_univ</i>	positif	négatif
<i>Revenu_100K+*parent_coll</i>	aucun effet	aucun effet
Autres caractéristiques		
Sexe féminin (masculin)	positif	négatif
Autochtone (non-Autochtone)	négatif	positif
Immigrant (non-immigrant)	aucun effet	négatif
Langue maternelle (anglais)	aucun effet	aucun effet
<i>Français</i>	aucun effet	positif
<i>Autre</i>	positif	aucun effet
Handicapé (non handicapé)	négatif	positif
Rural (urbain)	négatif	aucun effet

	Taux de participation -université	Taux de participation - collège
Âge (21)	18	négatif
	19	négatif
	20	aucun effet
	22	positif
	23	positif
	24	positif

Nota : les coefficients $p < 0,01$ sont marqués dans le tableau; un blanc correspond à aucun effet statistiquement significatif.

Section 6 : Conclusions et recommandations stratégiques

Cette étude s'appuie sur des études antérieures dans le but d'analyser l'accès aux études postsecondaires d'un certain nombre de groupes sous-représentés en Ontario et dans d'autres régions du Canada, Elle diffère des travaux précédents parce qu'elle englobe une plus grande variété de groupes (famille à faible revenu, parents au faible niveau de scolarité, type de famille, statut de personne handicapée, etc.) Il s'ensuit que l'étude donne des indications plus précises sur les facteurs qui comptent le plus dans l'accès aux EPS des groupes sous-représentés et sur les facteurs qui semblent compter simplement parce qu'ils sont corrélés à d'autres facteurs. Parmi les constatations majeures de ce projet :

- L'écart entre les taux de participation aux études universitaires de différents groupes de revenu est demeuré relativement constant de 1999 à 2009. L'écart entre le groupes de revenu le plus élevé et le groupe de revenu le plus bas était d'environ 20 %. Des tableaux sommaires montrent que cet écart a légèrement augmenté. Cependant, aucune différence statistiquement significative n'a été constatée pour les années visées par les résultats de régression.
- L'effet du revenu familial est grandement réduit lorsque considéré avec d'autres caractéristiques, notamment le niveau de scolarité des parents.
- Plus le niveau de scolarité des parents est élevé, plus les jeunes sont susceptibles de fréquenter l'université. L'effet du niveau de scolarité des parents est demeuré important une fois que toutes les autres caractéristiques ont été prises en compte. Le fait qu'au moins un parent détienne un grade universitaire a un effet positif important sur la participation des jeunes aux études universitaires, mais un effet négatif sur la fréquentation d'un collège.
- L'écart entre la participation des hommes et des femmes aux études universitaires s'est élargi entre 1999 et 2009.
- Les jeunes Autochtones et les jeunes handicapés sont plus susceptibles d'être sous-représentés dans les universités de l'Ontario, mais pas dans les collèges.
- Le fait de vivre de façon autonome ou de vivre avec un parent unique a des effets négatifs sur la fréquentation d'une université.

Puisque le revenu familial a perdu son effet significatif lorsque les autres caractéristiques étaient prises en compte, on peut supposer que les politiques d'aide financière ne peuvent éliminer qu'une partie des obstacles que rencontrent les groupes de jeunes traditionnellement sous-représentés. Plutôt que de se limiter à l'aide financière, les politiques devraient changer d'orientation et prévoir des ressources qui répondent aux besoins spécifiques de chaque sous-groupe de jeunes.

Les résultats montrant que les jeunes Autochtones et les jeunes handicapés sont sous-représentés dans les universités, mais plus susceptibles de s'inscrire dans les collèges est une indication du succès des efforts du secteur collégial de l'Ontario pour encourager l'inscription de jeunes de groupes défavorisés. L'amélioration des possibilités de transfert du collège à l'université augmenterait les chances des jeunes Autochtones et des jeunes handicapés d'obtenir un grade universitaire. Selon un article de *En question du COQES* (Kerr et al., 2010), des proportions élevées de jeunes des groupes sous-représentés (Autochtones, étudiants handicapés, étudiants de première génération et de revenu faible-moyen) qui présentent une demande d'admission à l'université proviennent de collèges. Cela laisse supposer que les étudiants collégiaux qui appartiennent à ces groupes ont déjà commencé à profiter des possibilités de transfert pour poursuivre des études universitaires. Les politiques publiques doivent continuer d'élargir et d'améliorer les voies de passage entre

collèges et universités. L'amélioration du système de transfert de crédit aidera les étudiants des groupes sous-représentés à atteindre la destination d'études de premier choix.

Références

Card, D., Payne, A., Sechel, C. (2011). *Comprendre l'écart entre les sexes au chapitre de la fréquentation de l'université : étude du comportement des élèves du secondaire de l'Ontario relativement à la demande d'admission*. Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.

Dooley, M.D., Payne, A.A., Robb, A.L. (2009). *L'accès à l'université et les écarts de revenu : analyse des demandes d'admission présentées par les élèves des écoles secondaires de l'Ontario*. Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.

Drolet, M. (2005). *Participation aux études postsecondaires au Canada : le rôle du revenu et du niveau de scolarité des parents a-t-il évolué au cours des années 1990?* Statistique Canada.

Finnie, R., Childs, S., Wismer, A. (2010). *Groupes sous-représentés à des études postsecondaires : Éléments probants extraits de l'Enquête auprès des jeunes en transition – A*. Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.

Frenette, M. (2003). *Accès au collège et à l'université : est-ce que la distance importe?* Ottawa : Statistique Canada.

Kerr, A., McCloy, U., Liu, S. (2010). *Se forger des voies de passage : les étudiantes et étudiants qui effectuent un transfert entre un collège et une université de l'Ontario*. Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.

Knighton, T., Mirza, S. (2002). *L'incidence du niveau de scolarité des parents et du revenu du ménage sur la poursuite d'études postsecondaires*. *Revue trimestrielle de l'éducation*. Volume 8, n° 3.

Norrie, K., Zhao, H. (2011). *L'accessibilité de l'éducation postsecondaire en Ontario : survol*. Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.

